

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 68**14 janvier 2002****SOMMAIRE**

A Petzen, S.à r.l., Uebersyren	3255	C.P.O. International S.A.H., Luxembourg	3258
A-Z Bureaux S.A., Pétange	3263	CarLease Luxembourg S.A., Luxembourg	3220
Actio, Sicav, Luxembourg	3256	Compagnie Financière Céleste S.A., Luxembourg	3260
Afford Holdings S.A., Luxembourg	3255	Cri-Cri, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	3253
Aforest Lux, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	3257	Dexia Emerging Funds, Sicav, Luxembourg	3259
Aforest Lux, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	3257	Electro-Stugalux S.A., Strassen	3231
Agence J. Friedrich, S.à r.l., Luxembourg	3256	Electro-Stugalux S.A., Strassen	3232
Agri-Tech S.A., Luxembourg	3255	Estalux S.A., Luxembourg	3228
Akira Holding S.A., Luxembourg	3258	Estalux S.A., Luxembourg	3230
ALIF S.A., Luxembourg	3255	Finmarlux Holding S.A., Milan	3233
Almasa Holding S.A., Luxembourg	3256	Fipro Beteiligung S.A., Luxembourg	3263
American Coffee Investment Holding S.A., Luxembourg	3258	Fipro Beteiligung S.A., Luxembourg	3263
Ameritech Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	3257	Fructilife S.A., Luxembourg	3234
Anciens Ateliers Hary Haagen, S.à r.l., Bertrange	3258	Fructilife S.A., Luxembourg	3235
Anglo-Dutch Investment, S.à r.l., Luxembourg	3260	Halter S.A., Luxembourg	3228
Apamonde, S.à r.l., Luxembourg	3259	(Paul) Keller International Transports, S.à r.l., Frisange	3219
Apamonde, S.à r.l., Luxembourg	3259	Mediabridge, S.à r.l., Luxembourg	3222
Apamonde, S.à r.l., Luxembourg	3259	Parsutel S.A., Luxembourg	3223
Apple Real Estate S.A., Strassen	3224	PROCéDeR S.A., Colmar-Berg	3236
Apple Real Estate S.A., Strassen	3225	PROCéDeR S.A., Colmar-Berg	3237
Arbel International Holding S.A., Luxembourg	3260	Queensdale International Holdings S.A., Luxembourg	3238
Ardec S.A., Luxembourg	3262	Rumco Finance S.A., Luxembourg	3239
Aris Holdings, S.à r.l., Luxembourg	3235	S.M. & C. S.A., Sports Management & Consulting S.A., Luxembourg	3247
Aris Holdings, S.à r.l., Luxembourg	3235	Samaco Real Estate S.A., Luxembourg	3240
Arlton S.A., Luxembourg	3261	Samaco Real Estate S.A., Luxembourg	3240
Arlton S.A., Luxembourg	3261	Schenkenberg S.A., Luxembourg	3242
Arlton S.A., Luxembourg	3261	Silversea Cruise S.A., Luxembourg	3237
Avalanche S.A., Luxembourg	3260	Silversea Cruise S.A., Luxembourg	3237
Awo Invest S.A., Luxembourg	3262	Sitrag Trading S.A., Luxembourg	3242
Awo Invest S.A., Luxembourg	3262	Skyland I, S.à r.l., Luxembourg	3241
Azzurri Internazionale S.A.H., Luxembourg	3218	Skyland II, S.à r.l., Luxembourg	3242
BA Partners Santé S.A., Luxembourg	3261	Skyland III, S.à r.l., Luxembourg	3243
Banque MeRich S.A., Luxembourg	3218	Skyland IV, S.à r.l., Luxembourg	3245
Bellinter Holdings S.A., Luxembourg	3230	SOFIRO, Société de Financement International de Rosario S.A.H., Luxembourg	3246
Bellinter Holdings S.A., Luxembourg	3231	Sobara Holding S.A., Luxembourg	3227
Berenice Holding S.A., Luxembourg	3262	Société de Développement International Heine	
Bonster S.A., Luxembourg	3246		
Britax International S.A., Luxembourg	3264		
Britax International S.A., Luxembourg	3264		

S.A., Luxembourg	3244	Thibault Management Services S.A., Luxembourg	3249
Société de Développement International Heine S.A., Luxembourg	3244	(Le) Toit du Monde S.A., Luxembourg	3226
Société de Développement International Heine S.A., Luxembourg	3244	Uni-Valeurs Gestion S.A., Luxembourg	3248
Société de Gestion du Fonds Commun de Placement Capital Gestion S.A., Luxembourg	3245	Univex Holding S.A., Luxembourg	3251
Sofigest, S.à r.l., Weiler-la-Tour	3246	Upafi S.A., Luxembourg	3252
Solex Holding S.A., Luxembourg	3247	Upafi S.A., Luxembourg	3252
Southern Participations S.A.H., Luxembourg	3232	Update, S.à r.l., Luxembourg	3253
Stoll Maître Matelassier, S.à r.l., Leudelange	3244	Victoria Management Services S.A., Luxembourg	3250
Swiss Life (Luxembourg) S.A., Luxembourg	3247	Weston Holding S.A., Luxembourg	3251
TCT The Car Transport, S.à r.l.	3248	Wiarg International Holding S.A., Luxembourg . .	3254
Teutonia Finance Luxembourg S.A., Luxembourg	3249	Wiarg International Holding S.A., Luxembourg . .	3254
The Steamship Mutual Underwriting Association (Europe) Limited, Luxembourg	3247	Wirly-I.I. S.A., Luxembourg	3253
		Xerium S.A., Luxembourg	3254
		Xerium S.A., Luxembourg	3254

AZZURRI INTERNAZIONALE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 21.198.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 26 septembre 2000

- La cooptation de Mademoiselle Carole Caspari, employée privée, demeurant au 159, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg, en tant qu'Administrateur en remplacement de Madame Yolande Johans, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2002.

Certifié sincère et conforme
AZZURRI INTERNAZIONALE S.A.
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 44, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50545/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

BANQUE MeRICH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 76.653.

Extrait des décisions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires en date du 2 mai 2001

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale:

- que l'assemblée générale a entendu les rapports du Conseil d'Administration et du réviseur d'entreprises;
- que l'assemblée générale a approuvé les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2000;
- que l'assemblée générale a approuvé l'affectation des résultats telle qu'elle a été proposée par le Conseil d'Administration;

- que l'assemblée générale a décidé de donner décharge aux membres du Conseil d'Administration ainsi qu'au réviseur d'entreprises pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2000;

- que l'assemblée générale a approuvé la nomination des personnes suivantes comme administrateurs pour une période prenant fin à l'issue de l'assemblée générale devant approuver les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001:

- a) Monsieur Alfredo Gysi, Chief Executive Officer BSI S.A., résidant à Gentilino (Suisse);
- b) Monsieur Emilio Casagrande, Chief Executive Officer ONLINE S.A., résidant à Breganzona (Suisse);
- c) Maître Marzia Martinoli, avocat, résidant à Vimercate (Italie);
- d) Monsieur Flavio Zanzi, Managing Director, résidant à Villa Lunganesse (Suisse).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

Signature
Mandataire de BANQUE MeRICH S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 57, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50550/250/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

**PAUL KELLER INTERNATIONAL TRANSPORTS, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

Siège social: Frisange.
R. C. Luxembourg B 52.250.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille un, le dix-neuf juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée PAUL KELLER INTERNATIONAL TRANSPORTS, S.à r.l., ayant son siège social à L-5752 Frisange, 23A, rue de Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 52.250, constituée suivant acte reçu en date du 18 septembre 1995, publié au Mémorial C page 28124 de 1995.

La société a été mise en liquidation suivant acte en date du 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 1999, Volume 518, Folio 72, Case 3, déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg le 19 janvier 1999, publié au Mémorial C numéro 202 du 25 mars 1999, comprenant nomination de Monsieur Henri Deltgen, directeur, demeurant à Luxembourg en tant que liquidateur.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Henri Deltgen, directeur, demeurant à Luxembourg, prénommé.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy (Belgique).

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que l'intégralité du capital social est représenté à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Prise de connaissance et accord sur le rapport du liquidateur.
2. Décharge à accorder au liquidateur.
3. Clôture de la liquidation.
4. Détermination du siège social de la société comme endroit où les livres sociaux et autres documents seront conservés pour une période de 5 années.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du liquidateur, approuve ledit rapport ainsi que le bilan de liquidation, dressé par l'expert-comptable Monsieur Nico Strauss, demeurant à Ehlerange.

Le rapport du liquidateur ainsi que ledit bilan de liquidation, après avoir été signés ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent procès-verbal pour être formalisé avec lui.

Deuxième résolution

L'assemblée donne décharge pleine et entière au liquidateur en ce qui concerne l'exécution de son mandat.

Troisième résolution

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société.

Quatrième résolution

L'assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société à L-5752 Frisange, 23A, rue de Luxembourg.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: H. Deltgen, H. Janssen, P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2001, vol. 9CS, fol. 55, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2001.

J. Elvinger.

(48589/211/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

**CARLEASE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme,
(anc. EUROCAPTIVE MANAGEMENT S.A.).**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 31.066.

In the year two thousand one, on the twenty eighth day of June.
Before Maître Joseph Elvinger, notary residing at Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of EUROCAPTIVE MANAGEMENT S.A., a société anonyme, having its registered office at L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare, trade register Luxembourg section B number 31,066, incorporated by deed dated on July 3rd 1989, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 362 of December 6st, 1989.

The meeting is presided by Mr Claude Weber, director, residing in Heisdorf.

The chairman appoints as secretary Mrs Valérie Di Giovanni, employee, residing in Longwy, France.

The meeting elects as scrutineer Mrs Maria Niezgodá, employee, residing in Ranguévaux, France.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the two hundred (200) shares, representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1.- Change of the name of the Company from EUROCAPTIVE MANAGEMENT S.A. to CARLEASE LUXEMBOURG S.A., and subsequent amendment of the article 1 of the by-laws.

2.- Change of the object of the Company, and subsequent amendment of article 3 of the by-laws.

3.- Change of the date of the annual general meeting from the fifteenth day of April at 10.00 a.m to the first Friday of June at 02.00 p.m., and subsequent amendment of article 15 of the by-laws.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholders unanimously decide what follows:

First resolution

The meeting decides to change the Company's name from EUROCAPTIVE MANAGEMENT S.A. to CARLEASE LUXEMBOURG S.A., and to amend the article 1 of the by-laws, to read as follows:

«**Art. 1.** There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter created, a corporation under the name of CARLEASE LUXEMBOURG S.A.»

Second resolution

The meeting decides to change the object of the Company and to amend the article 3 of the by-laws, to read as follows:

«**Art. 3.** The objects of the corporation are the leasing and the trade of all kinds of automotive vehicles, both private and commercial, and any services related to these activities.

The corporation may further use its funds to invest in real estate, to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, and any intellectual property rights, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, to receive or grant licences on intellectual property rights and to grant to or for the benefit of companies in which the corporation has a direct or indirect participation and to group companies, any assistance including financial assistance, loans, advances or guarantees.

The corporation may carry out any industrial, financial, commercial, real estate or other business which directly or indirectly favours the realisation of its objects».

Third resolution

The meeting decides to change the date of the annual general meeting from the fifteenth day of April at 10.00 a.m. to the first Friday of June at 02.00 p.m., and to amend the first paragraph of article 15 of the by-laws, to read as follows:

«**Art. 15. 1st alinea.** The annual meeting of shareholders shall be held at the registered office of the corporation or such other place as may be specified in the notice of meeting on the first Friday of June at 02.00 p.m. If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day».

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille un, le vingt huit juin.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EUROCAPTIVE MANAGEMENT S.A., ayant son siège social à L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare, R.C. Luxembourg section B numéro 31.066, constituée suivant acte reçu le 3 juillet 1989, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 362 du 6 décembre 1989.

L'assemblée est présidée par Monsieur Claude Weber, directeur de sociétés, demeurant à Heisdorf.

Le président désigne comme secrétaire Madame Valérie Di Giovanni, employée privée, demeurant à Longwy, France.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Maria Niezgodà, employée privée, demeurant à Ranguévaux, France.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les deux cents (200) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Changement de la dénomination de la société de EUROCAPTIVE MANAGEMENT S.A. en CARLEASE LUXEMBOURG S.A. et modification afférente de l'article premier des statuts.

2.- Changement de l'objet social de la société et modification afférente de l'article 3 des statuts.

3.- Modification de la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire, du 15 du mois d'avril à 10.00 heures au premier vendredi du mois de juin à 14.00 heures et modification afférente du premier alinéa de l'article 15 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société de EUROCAPTIVE MANAGEMENT S.A. en CARLEASE LUXEMBOURG S.A. et de modifier en conséquence l'article premier des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}**. Entre les parties ci-avant désignées et toutes celles qui deviendront dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé par les présentes une société anonyme sous la dénomination de CARLEASE LUXEMBOURG S.A.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de changer l'objet social de la société et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3**. L'objet social de la Société est le leasing ainsi que le commerce de toutes sortes de véhicules automobiles, aussi bien privé que commercial, et tous autres services en relation avec ces activités.

La Société pourra notamment employer ses fonds:

- (a) pour investir dans des biens immobiliers,
- (b) pour créer, gérer, mettre en valeur et liquider ses biens pouvant se composer de temps à autre, à savoir, mais non limité à, son portefeuille de titres de toute origine,
- (c) pour participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise,
- (d) pour acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, tous titres et brevets,
- (e) les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement,
- (f) de recevoir ou d'accorder des licences sur ces brevets et
- (g) et d'accorder aux sociétés dans lesquelles la Société a une participation directe ou indirecte, tous concours, y compris aide financière, prêts, avances ou garanties.

Plus généralement, la Société peut prendre toutes mesures et accomplir toutes opérations, incluant, sans limitations, des transactions commerciales, financières, mobilières ou immobilières qu'elle jugera nécessaires ou utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire, du 15 du mois d'avril à 10.00 heures au premier vendredi du mois de juin à 14.00 heures, et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article 15 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 15**. L'assemblée annuelle se réunit au siège social de la société ou à tout autre endroit indiqué dans les avis de convocation le premier vendredi du mois de juin à 14.00 heures. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale se tiendra le premier jour ouvrable suivant.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: C. Weber, V. Di Giovanni, M. Niezgodà, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2001, vol. 9CS, fol. 80, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2001.

J. Elvinger.

(48500/211/131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

MEDIABRIDGE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2810 Luxembourg, 10, route de Thionville.

R. C. Luxembourg B 74.778.

L'an deux mille un, le vingt-huit juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la S.à r.l. MEDIABRIDGE, ayant son siège social à L-2810 Luxembourg, 10, route de Thionville, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 74.778, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 9 mars 2000, publié au Mémorial, Recueil C numéro 470 du 4 juillet 2000.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Daisy Woo, demeurant à Luxembourg.

Madame le président désigne comme secrétaire Monsieur Norbert Weber, demeurant à Schrassig.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Josette Pierret-Elvinger, demeurant à Luxembourg.

Les associés présents ou représentés à la présente assemblée et le nombre des parts possédées par chacun d'eux ont été portées sur une liste de présence, signée par les associés présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des associés représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants; et le notaire instrumentant.

Madame le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour:

Ordre du jour:

1) augmentation du capital social pour le porter de LUF 600.000,- à LUF 600.056,-.

2) changement du capital en Euros 14.875,- représenté par 100 parts sociales de valeur Euros 148,75.

3) modification de l'article 6 des statuts.

4) modification de l'année sociale qui désormais commencera le 1^{er} janvier et finira le 31 décembre.

5) modification de l'article 16 des statuts.

6) Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée à l'unanimité décide d'augmenter le capital social à concurrence de LUF 56,- (cinquante-six francs luxembourgeois) pour le porter de LUF 600.000,- (six cent mille francs luxembourgeois) à LUF 600.056,- (six cent mille cinquante-six francs luxembourgeois), représenté par 100 (cent) parts de valeur nominale LUF 6.000,56 par prélèvement de LUF 56,- sur les réserves.

Deuxième résolution

L'assemblée à l'unanimité décide de convertir le capital social de LUF 600.066,- (six cent mille cinquante-six francs luxembourgeois) en Euros 14.875,- (quatorze mille huit cent soixante-quinze Euros) représenté par 100 (cent) parts de valeur nominale Euros 148,75.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article six des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à Euros 14.875,- (quatorze mille huit cent soixante-quinze Euros). Il est représenté par 100 (cent) parts de valeur nominale Euros 148,75 (cent quarante-huit Euros et soixante-quinze cents).

Quatrième résolution

L'assemblée à l'unanimité décide de modifier l'année sociale qui commencera le 1^{er} janvier et finira le 31 décembre.

Cinquième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 16 des statuts pour lui donner la teneur suivante

«L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre».

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trente mille francs.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: D. Woo, N. Weber, J. Pierret-Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2001, vol. 9CS, fol. 80, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2001

J. Elvinger.

(48619/211/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

**PARSUTEL S.A., Société Anonyme - Soparfi,
(anc. société anonyme holding).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 11.337.

L'an deux mille un, le douze juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PARSUTEL S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri, R.C. Luxembourg section B numéro 11.337, constituée suivant acte reçu le 16 octobre 1973, publié au Mémorial C numéro 206 du 21 novembre 1973.

L'assemblée est présidée par Monsieur Edmond Ries, Expert Comptable, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Laurence Lambert, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Pia Mausen, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que les cent mille (100.000) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Changement du statut de société anonyme Holding en Soparfi.

2.- Modification de l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet.

Elle peut faire toutes opérations commerciales, industrielles, financières, civiles ou autres concernant tous biens et droits mobiliers ou immobiliers, corporels et incorporels tant pour son compte propre et pour le compte d'autrui à Luxembourg et dans tous autres pays notamment toutes transactions, prestations de service et autres activités en matière économique, commerciale et financière.»

3.- Modification de l'article 4 des statuts en lui donnant la teneur suivante:

«La durée de la société est illimitée.»

4.- Modification de l'article 5 des statuts en ajoutant l'alinéa suivant:

«la société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.»

5.- Modification de l'article 13 des statuts en lui donnant la teneur suivante:

«le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.»

6.- Modification de l'article 16 des statuts pour fixer la clôture de l'exercice au 30 juin de chaque année et pour la première fois le 30 juin 2001.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer le statut de la société de société anonyme Holding en Soparfi et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** La société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet.

Elle peut faire toutes opérations commerciales, industrielles, financières, civiles ou autres concernant tous biens et droits mobiliers ou immobiliers, corporels et incorporels tant pour son compte propre et pour le compte d'autrui à Luxembourg et dans tous autres pays notamment toutes transactions, prestations de service et autres activités en matière économique, commerciale et financière.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 4 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** La durée de la société est illimitée.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts, en ajoutant l'alinéa suivant:

Art. 5. troisième alinéa «La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 13 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 13.** Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.»

Cinquième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 16 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 16.** L'année sociale commence le premier juillet et finit le trente juin de chaque année et pour la première fois le 30 juin 2001.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: E. Ries, L. Lambert, P. Mausen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2001, vol. 9CS, fol. 49, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2001.

J. Elvinger.

(48656/211/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

APPLE REAL ESTATE, Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 78.428.

L'an deux mille un, le cinq juillet.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme APPLE REAL ESTATE, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 10 octobre 2000, en cours de publication au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Gustaaf Saeys, administrateur de sociétés, demeurant à Gijzegem (Belgique),

qui désigne comme secrétaire Monsieur Benoit Tassigny, juriste, demeurant à Post-Attert (Belgique). L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Annick Braquet, employée privée, demeurant à Chantemelle (Belgique).

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1) Transfert du siège social de la société pour le déplacer de la rue des Jardiniers 21 L-1835 Luxembourg, à la route d'Arlon 43 à L-8009 Strassen.

2) Modification de l'article 2 des statuts.

3) Acceptation de la démission de Monsieur Gustaaf Saeys, Monsieur Grégory Thiebaut et de la société LEAFTIME LTD, en tant qu'administrateurs de la société, avec décharge entière et définitive pour l'exécution de leurs mandats.

4) Nomination de trois nouveaux administrateurs avec fixation de la durée de leurs mandats.

5) Pouvoir au conseil d'administration de désigner un administrateur délégué.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société de la rue des Jardiniers 21 L-1835 Luxembourg, à la route d'Arlon 43 L-8009 Strassen.

Seconde résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 2 alinéa premier des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2. Premier alinéa.** Le siège de la société est établi à Strassen. Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.»

Troisième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de:

- 1) Monsieur Gustaaf Saeys, administrateur de sociétés, demeurant à Gijzegem (Belgique);
- 2) Monsieur Grégory Thiebaut, administrateur de sociétés, demeurant à Paris (France) et
- 3) la société LEAFTIME Ltd, société de droit Irlandais, ayant son siège social à Dublin, en leur qualité d'administrateurs de la société et de leur accorder décharge entière et définitive pour l'exercice de leurs mandats jusqu'à ce jour.

L'assemblée décide également d'accepter la démission de Monsieur Gustaaf Saeys prénommé, en sa qualité d'administrateur délégué de la société et de lui accorder décharge entière et définitive pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de nommer, en qualité d'administrateurs de la société, la durée de leurs mandats étant fixée jusqu'à l'assemblée générale de 2006, les personnes dont l'identité suit:

- 1) Monsieur Gustaaf Saeys, prénommé;
- 2) La société LEAFTIME ENTREPRISES LIMITED, ayant son siège social en Irlande, 18 Growrie Park Glenageny, Dublin;
- 3) Monsieur Fouad Ghozali, économiste, demeurant à Mamer.

Cinquième résolution

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion journalière à Monsieur Gustaaf Saeys prénommé.

Réunion du Conseil d'Administration

Ensuite les membres du conseil d'administration, tous présents ou représentés, et acceptant leur nomination, ont désigné à l'unanimité en conformité des pouvoirs leur conférés par les actionnaires, Monsieur Gustaaf Saeys prénommé, comme administrateur-délégué pour engager la société en toutes circonstances par sa seule signature pour les matières de gestion journalière, la durée de son mandat étant fixée jusqu'à l'assemblée générale de 2006.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Saeys, B. Tassigny, A. Braquet, G. Lecuit

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2001, vol. 130S, fol. 25, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 24 juillet 2001.

G. Lecuit.

(48803/220/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

APPLE REAL ESTATE, Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 78.428.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 24 juillet 2001.

G. Lecuit.

(48804/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

LE TOIT DU MONDE S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2324 Luxembourg, 4, avenue Jean-Pierre Pescatore.
R. C. Luxembourg B 77.528.

In the year two thousand one, on the twenty-eighth of June.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of LE TOIT DU MONDE S.A., a Luxembourg «société anonyme», joint stock company having its registered office at L-2324 Luxembourg, 4, avenue Jean-Pierre Pescatore, R.C. Luxembourg section B number 77.528, incorporated by deed established on the 9th of August 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 80, page 3824 of 2001.

The meeting is presided by Mr Alexis Kamarowsky, company director, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mr Jean-Mart Debaty, company director, residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Federigo Cannizzaro, lawyer, residing in Luxembourg.

The chairman requests the notary to record that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxies and registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 310 (three hundred and ten) shares, representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1.- Increase of the corporate capital by an amount of EUR 1,000.- so as to raise it from its present amount of EUR 31,000.- to EUR 32,000.- by the issue of 10 new shares having a par value of EUR 100.- each, by contribution in cash.

2.- Amendment of the first paragraph of Article 5 of the articles of Incorporation in order to reflect such action.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously takes the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to increase the corporate capital by an amount of EUR 1,000.- (thousand Euros) so as to raise it from its present amount of EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euros) to EUR 32,000.- (thirty-two thousand Euros), by the issue of 10 (ten) new shares having a par value of EUR 100.- (hundred Euros) each.

Second resolution

The meeting, after having stated that the majority shareholders waived to their preferential subscription right, decides to admit to the subscription of the 10 (ten) new shares:

Mr Federigo Cannizzaro, lawyer, residing in L-2324 Luxembourg, 4, avenue Jean-Pierre Pescatore, prenamed.

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon Mr Federigo Cannizzaro, prenamed, declared to subscribe to the 10 (ten) new shares and to have them fully paid up by payment in cash, so that from now on the company has at its free and entire disposal the amount of EUR 1,000.- (thousand Euros), as was certified to the undersigned notary.

Third resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the meeting decides to amend the first paragraph of Article five of the Articles of Incorporation to read as follows:

«**Art. 5. First paragraph.** The corporate capital is set at EUR 32,000.- (thirty-two thousand Euros), divided into 320 (three hundred twenty) shares having a par value of EUR 100.- (hundred Euros) each.»

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately forty thousand Luxembourg Francs.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille un, le vingt-huit juin.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LE TOIT DU MONDE S.A., ayant son siège social à L-2324 Luxembourg, 4, avenue Jean-Pierre Pescatore, R.C. Luxembourg section B numéro 77.528, constituée suivant acte reçu le 9 août 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 80, page 3824 de 2001.

L'assemblée est présidée par Monsieur Alexis Kamarowsky, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Marc Debaty, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Federigo Cannizzaro, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de cette liste de présence que sur les 310 (trois cent dix) actions, formant l'intégralité du capital social de la société, sont présentes ou dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, laquelle par conséquent est régulièrement constituée et apte à prendre valablement toutes décisions sur les points de l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 1.000,- pour le porter de son montant actuel de EUR 31.000,- à EUR 32.000,- par l'émission de 10 actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100,- chacune, par apport en numéraire.

2.- Modification afférente de l'article du premier paragraphe de l'article 5 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 1.000,- (mille Euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 31.000,- (trente et un mille Euros) à EUR 32.000,- (trente-deux mille Euros), par l'émission de 10 (dix) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent Euros) chacune.

Deuxième résolution

L'assemblée, après avoir constaté que les actionnaires majoritaires ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription, décide d'admettre à la souscription des 10 (dix) actions nouvelles:

Monsieur Federigo Cannizzaro, juriste, demeurant à L-2324 Luxembourg, 4, avenue Jean-Pierre Pescatore, prénomé.

Intervention - Souscription - Libération

Ensuite Monsieur Federigo Cannizzaro, prénomé, a déclaré souscrire aux 10 (dix) actions nouvelles et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 1.000,- (mille Euros), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à EUR 32.000,- (trente-deux mille Euros), représenté par 320 (trois cent vingt) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent Euros) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de quarante mille francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: A. Kamarowsky, J.-M. Debaty, F. Cannizzaro, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2001, vol. 9CS, fol. 69, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2001.

J. Elvinger.

(48597/211/110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

SOBARA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 6, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 57.821.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 99, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2001.

(50433/280/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

**HALTER S.A., Société Anonyme,
(anc. SUPERBILL S.A.).**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 67.249.

L'an deux mille et un, le vingt-huit juin,
Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SUPERBILL S.A., ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer, immatriculée auprès du registre de commerce de Luxembourg sous la section B numéro 67.249, constituée suivant acte reçu par Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Rémich, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 77 du 8 février 1999.

L'assemblée est présidée par Maître Charles Duro, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire, Maître Marianne Goebel, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Maître Sophie Bronkart, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le Président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Qu'il ressort de la liste de présence que les 1.250 (mille deux cent cinquante) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant

Ordre du jour:

1. Modification de la dénomination sociale.

2. Divers

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée générale décide de changer la dénomination sociale de la société en HALTER S.A. et de modifier par conséquent le premier alinéa de l'article 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société sous forme de société anonyme, sous la dénomination de HALTER S.A.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, date qu'en tête.

Lecture faite, les membres du bureau ont signé avec, Notaire.

Signé: C. Duro, M. Goeble, S. Bronkart, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2001, vol. 130S, fol. 20, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2001.

J. Elvinger.

(48719/211/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2001.

ESTALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 38.117.

L'an deux mille un, le neuf juillet.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ESTALUX S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, alors de résidence à Mersch, en date du 24 septembre 1991, publié au Mémorial Recueil Spécial C numéro 107 du 26 mars 1992, dont les statuts furent modifiés suivant acte du notaire instrumentant, alors de résidence à Mersch, en date du 23 décembre 1994, publié au Mémorial C numéro 208 du 11 mai 1995.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Mademoiselle Sandrine Martz, comptable, demeurant à Ranguévaux (France),

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Valérie Ingelbrecht, employée privée, demeurant à Habay-la-Vieille (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Delio Cipolletta, juriste, demeurant à Bousse (France).

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Suppression de la valeur nominale des actions.
2. Conversion de la monnaie d'expression du capital social de francs Luxembourgeois en euro avec effet au 1^{er} janvier 2001, c'est ainsi qu'après conversion, le capital social sera d'un montant de cent onze mille cinq cent cinquante-deux virgule dix euro (111.552,10 EUR) représenté par trois mille six cents (3.600) actions sans désignation de valeur nominale.
3. Augmentation du capital social de quarante-sept virgule quatre-vingt-dix euro (47,90 EUR) sans émission d'actions nouvelles, c'est ainsi qu'après cette augmentation, le capital social aura un montant de cent onze mille six cents euro (111.600,- EUR) représenté par trois mille six cents (3.600) actions sans désignation de valeur nominale.
4. Souscription de cette augmentation de capital et paiement en espèces par les actionnaires actuels au prorata de leurs participations dans le capital.
5. Réintroduction de la désignation d'une valeur nominale, ainsi le capital social de cent onze mille six cents euro (111.600,- EUR) sera représenté par trois mille six cents (3.600) actions de trente et un euro (31,- EUR) chacune.
6. Modification afférente de l'article 5 des statuts.
7. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de convertir, avec effet au 1^{er} janvier 2001, la monnaie d'expression du capital social de francs Luxembourgeois (LUF) en euro (EUR) au cours de change de 40,3399 LUF pour 1,- EUR en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1999.

L'assemblée décide de changer la monnaie d'expression de tous les comptes de la société de Francs Luxembourgeois (LUF) en Euro (EUR).

Après cette conversion, le capital social est fixé à cent onze mille cinq cent cinquante-deux virgule dix euro (111.552,10 EUR) représenté par trois mille six cents (3.600) actions sans désignation de valeur nominale.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de quarante-sept virgule quatre-vingt-dix euro (47,90 EUR) sans émission d'actions nouvelles, c'est ainsi qu'après cette augmentation, le capital social aura un montant de cent onze mille six cents euro (111.600,- EUR) représenté par trois mille six cents (3.600) actions sans désignation de valeur nominale.

Quatrième résolution

L'augmentation de capital a été intégralement libérée en espèces par les actionnaires actuels de la société au prorata de leurs participations dans le capital de sorte que le montant de quarante-sept virgule quatre-vingt-dix euro (47,90 EUR) est à la disposition de la société; preuve de ces paiements a été donnée au notaire instrumentant.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de réintroduire une valeur nominale de trente et un euro (31,- EUR) par action.

Sixième résolution

L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 5. 1^{er} alinéa.

Le capital social de la société est fixé à cent onze mille six cents euro (111.600,- EUR) représenté par trois mille six cents (3.600) actions de trente et un euro (31,- EUR) chacune.»

Frais

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de quarante-sept virgule quatre-vingt-dix euro (47,90 EUR) est évalué à mille neuf cent trente deux francs Luxembourgeois (1.932,- LUF).

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de capital à environ trente mille francs Luxembourgeois (30.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Martz, V. Ingelbrecht, D. Cipolletta, G. Lecuit

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2001, vol. 9CS, fol. 85, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 25 juillet 2001.

G. Lecuit.

(48872/220/87) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

ESTALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 38.117.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 25 juillet 2001.

G. Lecuit.

(48873/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

BELLINTER HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 16.748.

L'an deux mille un, le vingt juillet.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de BELLINTER HOLDINGS S.A., R.C. Numéro B 16.748, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, alors de résidence à Pétange, en date du 23 avril 1979, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 185 du 16 août 1979.

Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant un acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 28 juin 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C Numéro 767 du 15 octobre 1999.

La séance est ouverte à onze heures trente sous la présidence de Madame M.-Rose Dock, directeur général, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Madame Geneviève Blauen, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

L'assemblée élit comme scrutatrice Madame Annie Swetenham, corporate manager, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Madame la Présidente expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les cent quatre-vingt-six mille (186.000) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) Dollars US chacune, représentant l'intégralité du capital social de dix-huit millions six cent mille (18.600.000,-) Dollars US sont dûment représentées à la présente Assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Modification de l'alinéa 5 de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Toutes les actions sont et resteront nominatives.»

2. Insertion d'un nouvel alinéa 7 dans l'article 5 des statuts avec la teneur suivante:

«Les cessions d'actions ne peuvent s'opérer qu'entre actionnaires de la société ou à des personnes physiques ou morales, filiales ou associés des souscripteurs, tant que la Société aura le statut de société holding de financement.»

3. Changement de la date de l'assemblée générale annuelle au 15 mai à 11.00 heures et modification subséquente de l'article 13, alinéa 1^{er} des statuts.

4. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'alinéa 5 de l'article 5 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Alinéa 5.** Toutes les actions sont et resteront nominatives.»

Deuxième résolution

Dans l'article 5 des statuts il est inséré un nouvel alinéa 7 avec la teneur suivante:

«**Art. 5. Nouvel alinéa 7.** Les cessions d'actions ne peuvent s'opérer qu'entre actionnaires de la société ou à des personnes physiques ou morales, filiales ou associés des souscripteurs, tant que la Société aura le statut de société holding de financement.»

Troisième résolution

La date de l'assemblée générale annuelle est changée du 30 août à 11.00 heures au 15 mai à 11.00 heures.
En conséquence l'article 13, alinéa 1^{er} des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 13. Alinéa 1^{er}.** L'Assemblée Générale Annuelle se réunit dans la Ville de Luxembourg à l'endroit indiqué dans les convocations, le 15 du mois de mai à 11.00 heures.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à onze heures quarante-cinq,

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, celles-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé : M-R. Dock, G. Blauen, A. Swetenham, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 9CS, fol. 90, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2001.

A. Schwachtgen.

(48818/230/63) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

**BELLINTER HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. BELLINTER S.A.).**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 16.748.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 837 du 20 juillet 2001, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2001.

A. Schwachtgen.

(48819/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

ELECTRO-STUGALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 96, rue du Kiem.

R. C. Luxembourg B 82.240.

L'an deux mille un, le vingt juillet.

Par-devant Nous Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ELECTRO-STUGALUX S.A., avec siège social à L-8030 Strassen, 96, rue du Kiem, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 5 juin 2001, en voie de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C,

immatriculée au registre de commerce de Luxembourg sous la section B et le numéro 82.240.

L'assemblée est ouverte à 14.30 heures et est présidée par Monsieur Patrick Moes, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Sylvie Scheer, employée privée, demeurant à Dudelange.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Claude Erpelding, employé privé, demeurant à Dudelange.

Composition de l'assemblée

Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Exposé de Monsieur le Président

Monsieur le Président expose et requiert le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- La présente assemblée a l'ordre du jour suivant:

- Modification de l'article 12 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 12.** La société sera engagée par la seule signature de l'administrateur-délégué ou par celle de deux administrateurs et au cas où les dispositions légales concernant les autorisations de faire le commerce l'exigent, la signature conjointe de l'administrateur-délégué respectivement d'un administrateur ensemble avec celle du responsable de la gestion technique de la société.»

II.- Il appert de la liste de présence que les mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente-sept virgule cinquante euro (EUR 37,50.-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente-sept mille cinq cents euro (EUR 37.500.-) sont présentes ou représentées.

L'assemblée peut donc délibérer valablement sur les objets à l'ordre du jour, sans qu'il soit besoin de justifier de l'accomplissement des formalités relatives aux convocations.

Constatation de la validité de l'assemblée

L'exposé de Monsieur le Président, après vérification par le scrutateur, est reconnu exact par l'assemblée. Celle-ci se considère comme valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Monsieur le Président expose les raisons qui ont motivé les points à l'ordre du jour.

Résolutions

L'assemblée aborde l'ordre du jour et, après avoir délibéré, elle prend à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée générale décide de modifier l'article 12 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 12.** La société sera engagée par la seule signature de l'administrateur-délégué ou par celle de deux administrateurs et au cas où les dispositions légales concernant les autorisations de faire le commerce l'exigent, la signature conjointe de l'administrateur-délégué respectivement d'un administrateur ensemble avec celle du responsable de la gestion technique de la société.»

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président a clôturé l'assemblée à 15.00 heures.

Frais

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société suite aux résolutions prises à la présente assemblée, sont évalués approximativement à trente mille francs luxembourgeois (LUF 30.000,-).

Dont procès-verbal, fait et dressé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg-Bonnevoie.

Et après lecture et interprétation de tout ce qui précède, donnée à l'assemblée en langue d'elle connue, les membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé le présent procès-verbal, avec Nous, Notaire.

Signé: P. Moes, S. Scheer, C. Erpelding, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2001, vol. 130S, fol. 52, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C.

Luxembourg-Bonnevoie, le 30 juillet 2001.

T. Metzler.

(48865/222/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

ELECTRO-STUGALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 96, rue du Kiem.

R. C. Luxembourg B 82.240.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 30 juillet 2001.

T. Metzler.

(48866/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

SOUTHERN PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 35.096.

Le bilan au 31 octobre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 44, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

SOUTHERN PARTICIPATIONS S.A.

Signatures

Administrateurs

(50445/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

FINMARLUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Milan, 9, Via Pietro Giannone.

L'an deux mille un, le onze juillet.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FINMARLUX HOLDING S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 35.341, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 10 octobre 1990, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 119 du 12 mars 1991 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé en date du 29 mai 2001, non encore publié.

L'Assemblée est ouverte à neuf heures sous la présidence de Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant à Kehlen,

qui désigne comme secrétaire Madame Arlette Siebenaler, employée privée, demeurant à Junglinster.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Manuela Bosquée, employée privée, demeurant à B-Arlon.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social de Luxembourg à Milan, Italie et adoption par la société de la nationalité italienne sous réserve de l'homologation de ce transfert par les autorités italiennes compétentes.

2. Démission des administrateurs actuellement en fonction et décharge.

3. Nomination de M. Enrico Marcora, né à Milan le 30 juin 1962, résidant à Milan, via I. Nievo 10, comme administrateur unique («Amministratore Unico»).

4. Démission du commissaire aux comptes actuellement en fonction et décharge.

5. Nomination des membres du collège des commissaires («Collegio Sindicale») se composant des commissaires effectifs («Sindaci Effettivi») suivants:

- M. Riccardo Garbagnati, né à Busto Arsizio le 31 janvier 1961, résidant à Milan, Viale Lazio, 24, Président.

- Mme Giovanna De Bartolomeis, née à Milan le 8 juin 1957, résidant à Milan, Via Podgora 14.

- Mme Marta Maggi, née à Milan le 15 avril 1972, résidant à Milan, Via Amedeo D'Aosta 11.

et des commissaires suppléants («Sindaci Supplenti») suivants:

- M. Fabio Sole, né à Palermo le 13 janvier 1942, résidant à Milan, Via Santa Croce 20/2.

- M. Patrizio Odierna Contino, né à Palermo le 6 janvier 1965, résidant à Segrate, Via I Strada 19.

6. Radiation de la société du Registre de Commerce et des Sociétés dès que le transfert de siège est homologué par les autorités italiennes compétentes.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la Société de Luxembourg en Italie, à Milan, 9, Via Pietro Giannone, sous la condition suspensive de l'homologation de la société en Italie.

L'assemblée confère tous pouvoirs à Monsieur Enrico Marcora, né à Milan, le 30 juin 1962, résidant à Milan, via I. Nievo, 10, pour procéder à toutes les formalités d'homologation de ce transfert par les autorités italiennes compétentes et à Monsieur Luc Hansen pour faire constater par-devant le notaire soussigné que toutes les formalités d'homologation ont été accomplies et que le transfert du siège est devenu effectif.

Deuxième résolution

L'assemblée accepte la démission des administrateurs actuellement en fonction et leur donne décharge.

Troisième résolution

L'assemblée décide de nommer Monsieur Enrico Marcora, né à Milan, le 30 juin 1962, résidant à Milan, via I. Nievo, 10, comme administrateur unique de la Société («Amministratore Unico»).

Quatrième résolution

L'assemblée accepte la démission du commissaire aux comptes actuellement en fonction et lui donne décharge.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de procéder à la nomination des membres du collège des commissaires se composant des membres suivants:

Commissaires effectifs («Sindaci Effettivi»)

- M. Riccardo Garbagnati, né à Busto Arsizio le 31 janvier 1961, résidant à Milan, Viale Lazio, 24, Président.
- Mme Giovanna De Bartolomeis, née à Milan le 8 juin 1957, résidant à Milan, Via Podgora 14.
- Mme Marta Maggi, née à Milan le 15 avril 1972, résidant à Milan, Via Amedeo D'Aosta 11.

Commissaires suppléants («Sindaci Supplenti»)

- M. Fabio Sole, né à Palermo le 13 janvier 1942, résidant à Milan, Via Santa Croce 20/2.
- M. Patrizio Odierna Contino, né à Palermo le 6 janvier 1965, résidant à Segrate, Via I Strada 19.

Sixième résolution

L'assemblée décide de procéder à la radiation de la Société au registre de commerce et des sociétés dès que le transfert de siège est homologué par les autorités italiennes compétentes.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: L. Hansen, A. Siebenaler, M. Bosquée, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2001, vol. 130S, fol. 27, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2001.

F. Baden.

(48888/200/86) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

FRUCTILIFE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 60.633.

L'an deux mille un, le trois juillet.

Par-devant, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FRUCTILIFE S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 27 août 1997, publié au Mémorial Recueil C numéro 671 du 1^{er} décembre 1997, dont les statuts furent modifiés suivant acte du notaire instrumentant, en date du 12 juillet 1999, publié au Mémorial, Recueil C numéro 794 du 26 octobre 1999. Le capital social a été converti en Euro lors de l'assemblée générale ordinaire du 12 avril 2001.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean Marches, directeur, demeurant à Strassen, qui désigne comme secrétaire Madame Rachel Becker, assistante, demeurant à F-Ay/1 Moselle.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur David Descroix, employé privé, demeurant à B-St. Mars.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

Modification de l'article 5 des statuts de la société en ces termes:

«Le capital social est fixé sept millions cinq cent mille euros (7.500.000,- EUR), représenté par trois cent mille (300.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de soixante-trois mille cent quatre-vingt-quatorze virgule vingt-six Euro (63.194,26 EUR) pour le porter de son montant actuel de sept millions quatre cent trente-six mille huit cent cinq virgule soixante-quatorze Euro (7.436.805,74 EUR) à sept millions cinq cent mille Euro (7.500.000,- EUR) sans émission d'actions nouvelles.

Deuxième résolution

L'augmentation de capital a été intégralement libérée en espèces par les actionnaires actuels de la société au prorata de leurs participations dans le capital de sorte que le montant de soixante-trois mille cent quatre-vingt-quatorze virgule vingt-six Euro (63.194,26 EUR) est à la disposition de la société; preuve de ces paiements a été donnée au notaire instrumentant.

Troisième résolution

En conséquence de ce qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts comme suit:

«**Art. 5. Capital social.** Le capital social est fixé à sept millions cinq cent mille Euro (7.500.000,- EUR) représenté par trois cent mille (300.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

Evaluation des frais

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de soixante-trois mille cent quatre-vingt-quatorze virgule vingt-six Euro (63.194,26 EUR) est évalué à deux millions cinq cent quarante-neuf mille deux cent cinquante francs luxembourgeois (2.549.250,- LUF).

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes à environ soixante mille francs luxembourgeois (60.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: J. Marches, R. Becker, D. Descroix, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2001, vol. 9CS, fol. 75, case 11. – Reçu 25.493 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 23 juillet 2001.

G. Lecuit.

(48892/220/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

FRUCTILIFE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 60.633.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 23 juillet 2001.

G. Lecuit.

(48893/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2001.

ARIS HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue Jean-Pierre Pescatore.

R. C. Luxembourg B 72.523.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 41, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(50534/536/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

ARIS HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue Jean-Pierre Pescatore.

R. C. Luxembourg B 72.523.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 41, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(50535/536/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

PROCéDeR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7414 Colmar-Berg, 8, rue des Ardennes.

R. C. Luxembourg B 51.309.

L'an deux mille un, le dix-sept juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PROCéDeR S.A., avec siège social à L-7414 Colmar-Berg, 8, rue des Ardennes, R.C. Luxembourg section B numéro 51.309, constituée suivant acte reçu par le notaire Jacqueline Hansen-Peffer, alors de résidence à Capellen, en date du 30 mai 1995, publié au Mémorial C numéro 426 du 2 septembre 1995,

dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 22 août 2000, publié au Mémorial C numéro 106 du 12 février 2001,

avec un capital social de trente et un mille euros (31.000,- EUR) divisé en mille deux cent cinquante (1.250) actions.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Antonio Lo Mascolo, employé privé, demeurant à Colmar-Berg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Sylvie Graisse, employée privée, demeurant à F-Montigny-sur-Chiers.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Michèle Grisard, employée privée, demeurant à F-Allondrelle.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui ensemble avec les procurations.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Modification de l'objet social afin de donner à l'article 4 des statuts la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger:

- toutes opérations généralement quelconques se rapportant directement à la fabrication, l'importation, l'exportation, la promotion, la distribution en gros et au détail, l'achat, la vente, la commission, le courtage d'articles d'habillement, vêtements, confection, tissus, maroquinerie, parfumerie, cosmétiques, accessoires de mode, articles luxe et articles cadeaux, objets d'art et marques commerciales diverses;

- le commerce de chaussures pour hommes, dames et enfants;

- le toilettage, l'achat et la vente d'animaux domestiques;

- l'achat, la vente et la location d'immeubles tant pour son compte que pour le compte de tiers.

La société a en outre pour objet de faire tout acte commercial relatif à l'électronique, l'informatique et les télécommunications pour son compte ou pour le compte d'autrui, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social.

Elle pourra prendre des participations dans toute société ayant un objet social similaire ou analogue.»

2.- Modification du régime actuel de signature.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social afin de donner à l'article quatre (4) la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger:

- toutes opérations généralement quelconques se rapportant directement à la fabrication, l'importation, l'exportation, la promotion, la distribution en gros et au détail, l'achat, la vente, la commission, le courtage d'articles d'habillement, vêtements, confection, tissus, maroquinerie, parfumerie, cosmétiques, accessoires de mode, articles de luxe et articles cadeaux, objets d'art et marques commerciales diverses;

- le commerce de chaussures pour hommes, dames et enfants;

- le toilettage, l'achat et la vente d'animaux domestiques;

- l'achat, la vente et la location d'immeubles tant pour son compte que pour le compte de tiers.

La société a en outre pour objet de faire tout acte commercial relatif à l'électronique, l'informatique et les télécommunications pour son compte ou pour le compte d'autrui, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social.

Elle pourra prendre des participations dans toute société ayant un objet social similaire ou analogue.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier le régime actuel de signature des administrateurs de la société, afin de donner à l'article onze des statuts la teneur suivante:

«**Art. 11.** La société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de tous les administrateurs ou par la signature de l'administrateur-délégué seul.

L'administrateur-délégué bénéficie d'un droit de co-signature obligatoire.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de vingt mille francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Steinfort, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. Lo Mascolo, A. Lo Mascolo, M. Grisard, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 30 juillet 2001, vol. 515, fol. 24, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 6 août 2001.

J. Seckler.

(50408/231/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

PROCéDeR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7414 Colmar-Berg, 8, rue des Ardennes.

R. C. Luxembourg B 51.309.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2001.

Pour la société

J. Seckler

Notaire

(50409/231/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

SILVERSEA CRUISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 43.054.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 39, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour SILVERSEA CRUISE S.A.

MONTBRUN FIDUCIAIRE, S.à r.l.

Signature

(50426/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

SILVERSEA CRUISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 43.054.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 39, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour SILVERSEA CRUISE S.A.

MONTBRUN FIDUCIAIRE, S.à r.l.

Signature

(50427/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

QUEENSDALE INTERNATIONAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 60.862.

Minutes of the Annual General Meeting of the Shareholders in the company limited by shares, QUEENSDALE INTERNATIONAL HOLDINGS S.A. having its corporate seat in Luxembourg, and its place of business at 66 avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg (the «company»), held on the 17th May 2001 at 11h00, at the offices of the Company.

Attendance List

Shareholder	Number of	
	Shares	Votes
SAGE TRUST COMPANY LIMITED	1.249	1.249
FORT TRUST COMPANY LIMITED.....	1	1

The Meeting appoints Stephen Hutchings to be Chairperson of the Meeting.

The Chairperson requests Eimear Crowley to keep minutes of the Meeting.

The Chairperson opens the Meeting and establishes that the entire issued and subscribed for capital is represented at the meeting. As a consequence, this Meeting may adopt valid resolutions provided unanimously, even though not all formalities in connection with the convocation of the Meeting have been met.

The Chairperson states that, according to the Shareholders Register of the Company, no usufruct or pledges have been created on the shares, and that no registered depository receipts of shares have been issued with the co-operation of the Company.

The Chairperson proceeds to deal with the following Agenda:

1. to accept the resignation of Stephen Hutchings, Eimear Crowley as Directors of the Company and INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. as Managing Director of the Company, effective as per 17th May 2001.

2. to discharge and release Stephen Hutchings, Eimear Crowley and INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. from liability for their management of the Company over the past financial years.

3. to indemnify and hold harmless Stephen Hutchings, Eimear Crowley and INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. against any and all claims regarding the manner in which Stephen Hutchings, Eimear Crowley and INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. conducted and performed the business of the Company during the years that the management services were rendered;

4. to appoint EQUITY TRUST (LUXEMBOURG) S.A., VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A. and THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A., as Director of the Company and EQUITY TRUST (LUXEMBOURG) S.A. as Managing Director of the company, effective as per 17th May 2001;

5. to postpone the approval of the December 31st 2000 Financial Statements of the Company to a later date to be determined by the directors of the Company upon finalisation of the accounts of the Company;

6. to reappoint CHURCHILL & CO. as auditors to the Company;

7. miscellaneous.

These motions are put to the vote and are carried unanimously.

First resolution

The general meeting resolves unanimously to accept the resignation of Stephen Hutchings, Eimear Crowley as Directors of the Company and INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. as Managing Director of the Company, effective as per 17th May 2001.

Second resolution

The general meeting resolves unanimously to discharge and release Stephen Hutchings, Eimear Crowley and INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. from liability for their management of the Company over the past financial years.

Third resolution

The general meeting resolves unanimously to indemnify and hold harmless Stephen Hutchings, Eimear Crowley and INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. against any and all claims regarding the manner in which Stephen Hutchings, Eimear Crowley and INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. conducted and performed the business of the Company during the years that the management services were rendered.

Fourth resolution

The general meeting resolves unanimously to appoint EQUITY TRUST (LUXEMBOURG) S.A., THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A. and VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A., as Directors of the Company and EQUITY TRUST (LUXEMBOURG) S.A. as Managing Director of the company, effective as per 17th May 2001.

Fifth resolution

The general meeting resolves unanimously to postpone the approval of the December 31st 2000 Financial Statements of the Company to a later date to be determined by the directors of the Company upon finalisation of the accounts of the Company.

Sixth resolution

The general meeting resolves unanimously to reappoint CHURCHILL & CO. as auditors to the Company.

There being no further business to come before the meeting, on motion duly made and seconded, the meeting was closed.

S. Hutchings / E. Crowley
Chairperson / Secretary

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2001, vol. 554, fol. 90, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50413/000/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

RUMCO FINANCE S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 36.531.

Minutes of the Annual General Meeting of the Shareholders in the company limited by shares RUMCO FINANCE S.A., having its corporate seat in Luxembourg, and its place of business at 66 Avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg (the «Company»), held on the 18th June 2001 at 13h00, at the offices of the Company.

Attendance List

Shareholder	Signature	Number of	
		Shares	Votes
J.M.L. LIMITED (represented by virtue of the attached power of attorney)		500	500

The Meeting appoints Stephen Hutchings to be Chairman of the Meeting.

The Chairman requests Eimear Crowley to keep minutes of the Meeting.

The Chairman opens the Meeting and establishes that the entire issued and subscribed for capital is represented at the meeting. As a consequence, this Meeting may adopt valid resolutions provided unanimously, even though not all formalities in connection with the convocation of the Meeting have been met.

The Chairman states that, according to the Shareholders Register of the Company, no usufruct or pledges have been created on the shares, and that no registered depository receipts of shares have been issued with the co-operation of the Company.

The Chairperson proceeds to deal with the following agenda:

1. to accept the resignation of Stephen Hutchings, Eimear Crowley as Directors of the Company and INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. as Managing Director of the Company, effective as per 18th June 2001;

2. to discharge and release Stephen Hutchings, Eimear Crowley and INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. from liability for their management of the Company over the past financial years;

3. to indemnify and hold harmless Stephen Hutchings, Eimear Crowley and INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. against any and all claims regarding the manner in which Stephen Hutchings, Eimear Crowley and INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. conducted and performed the business of the Company during the years that the management services were rendered;

4. to appoint EQUITY TRUST (LUXEMBOURG) S.A., VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A. and THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A., as Directors of the Company and EQUITY TRUST (LUXEMBOURG) S.A. as Managing Director of the Company, effective as per 18th June 2001;

5. to postpone the approval of the December 31st 2000 Financial Statements of the Company to a later date to be determined by the directors of the Company upon finalisation of the accounts of the Company;

6. to reappoint CHURCHILL & CO. as auditors to the Company;

7. miscellaneous.

These motions are put to the vote and are carried unanimously.

First resolution

The General Meeting resolves unanimously to accept the resignation of Stephen Hutchings, Eimear Crowley as Directors of the Company and INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. as Managing Director of the Company, effective as per 18th June 2001.

Second resolution

The General Meeting resolves unanimously to discharge and release Stephen Hutchings, Eimear Crowley and INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. from liability for their management of the Company over the past financial years.

Third resolution

The General Meeting resolves unanimously to indemnify and hold harmless Stephen Hutchings, Eimear Crowley and INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. against any and all claims regarding the manner in which Stephen Hutchings, Eimear Crowley and INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. conducted and performed the business of the Company during the years that the management services were rendered.

Fourth resolution

The General Meeting resolves unanimously to appoint EQUITY TRUST (LUXEMBOURG) S.A., THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A. and VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A., as Directors of the Company and EQUITY TRUST (LUXEMBOURG) S.A. as Managing Director of the Company, effective as per 18th June 2001.

Fifth resolution

The General Meeting resolves unanimously to postpone the approval of the December 31st 2000 Financial Statements of the Company to a later date to be determined by the directors of the Company upon finalisation of the accounts of the Company.

Sixth resolution

The General Meeting resolves unanimously to reappoint CHURCHILL & CO. as auditors to the Company.

There being no further business to come before the meeting, on motion duly made and seconded, the meeting was closed.

S. Hutchings / E. Crowley
Chairperson / Secretary

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2001, vol. 554, fol. 90, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50418/000/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

SAMACO REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 51, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 45.233.

Le bilan au 31 décembre 2000 et l'assemblée générale ordinaire du 20 juillet 2001, enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2001, vol. 556, fol. 53, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2001.

Signature.

(50421/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

SAMACO REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 51, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 45.233.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue à Luxembourg le 20 juillet 2001

L'Assemblée est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Giorgio Brunelli.

L'Assemblée nomme Monsieur Giuseppe Tommasi, Scrutateur et désigne Madame Rose-Sylvie Biondi, Secrétaire tous présents et acceptants.

Le Président explique que, pour des raisons administratives, l'Assemblée n'a pas pu se tenir aux heures et dates prévues dans les statuts.

Le Président constate qu'il résulte d'une liste de présence signée par les mandataires des Actionnaires que l'intégralité du capital social est présente ou représentée, de sorte que la présente Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son Ordre du Jour, même en l'absence de convocations préalables, tous les Actionnaires se reconnaissant dûment informés de l'ordre du jour.

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.

2. Présentation et approbation du Bilan et du Compte de profits et pertes au 31 décembre 2000.

3. Affectation du résultat de l'exercice.

4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes.

Monsieur le Président donne lecture des rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes et fournit des détails explicatifs au sujet du Bilan, du Compte de profits et pertes et des Annexes soumis à la présente Assemblée.

Ensuite et après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Approbation des rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes.

Deuxième résolution

Approbation du Bilan, du Compte de profits et pertes et des Annexes au 31 décembre 2000 tels qu'ils ont été établis par le Conseil d'Administration.

Troisième résolution

Décision de reporter à nouveau la perte de l'exercice, qui s'élève à:

- Perte à reporter -12.490.910,- LUF

Quatrième résolution

Décharge de leur gestion est donnée aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes.

Aucun autre sujet n'étant abordé et personne n'ayant d'objection, le Président lève la séance à 11.30 heures.

Le Secrétaire donne lecture du présent procès-verbal.

Signature / Signature / Signature
Le Président / Le Scrutateur / Le Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 53, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50422/000/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

SKYLAND I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

*Minutes of the Extraordinary General Meeting of the Shareholders in the company limited by shares Skyland I, S.à.r.l.
held on the 12th June 2001 at 13.00 hours at the offices of the Company*

Shareholder	Signature	Attendance list	
		Shares	Votes
BREEVAST N.V.....	Signature	155,091	155,091
BREEVAST EXPLOITATIE MAATSCHAPPIJ B.V.....	Signature	1	1
(represented by virtue of the attached powers of attorney)			

The Meeting appoints Stephen Hutchings to be Chairperson of the Meeting.

The Chairperson requests Eimear Crowley to keep minutes of the Meeting.

The Chairperson opens the Meeting and establishes that the entire issued and subscribed for capital is represented at the meeting. As a consequence, this Meeting may adopt valid resolutions provided unanimously, even though not all formalities in connection with the convocation of the Meeting have been met.

The Chairperson states that, according to the Shareholders Register of the Company, no usufruct or pledges have been created on the shares, and that no registered depository receipts of shares have been issued with the co-operation of the Company.

The Chairperson proceeds to deal with the following agenda:

1. to accept the resignation of INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. as Manager of the Company, effective as per 12th June 2001;
2. to discharge and release INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. from liability for their management of the Company over the past financial years;
3. to indemnify and hold harmless INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. against any and all claims regarding the manner in which INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. conducted and performed the business of the Company during the years that the management services were rendered;
4. to appoint EQUITY TRUST (LUXEMBOURG) S.A. as Manager of the Company, effective as per 12th June 2001.

First resolution

The General Meeting resolves unanimously to accept the resignation of INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. as Manager of the Company, effective as per 12th June 2001.

Second resolution

The General Meeting resolves unanimously to discharge and release INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. from liability for their management of the Company over the past financial years.

Third resolution

The General Meeting resolves unanimously to indemnify and hold harmless INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. against any and all claims regarding the manner in which INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. conducted and performed the business of the Company during the years that the management services were rendered.

Fourth resolution

The General Meeting resolves unanimously to appoint EQUITY TRUST (LUXEMBOURG) S.A. as Manager of the Company, effective as per 12th June 2001.

There being no further business to come before the meeting, on motion duly made and seconded, the meeting was closed.

S. Hutchings / E. Crowley
Chairperson / Secretary

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 29, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50429/000/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

SCHENKENBERG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 60.825.

Les comptes annuels au 30 septembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 27 juillet 2001, vol. 556, fol. 12, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire tenue le 25 juillet 2001

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale tenue en date du 25 juillet 2001 que:

1) Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes est renouvelé jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

2) En application de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales, l'assemblée générale a décidé qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2001.

(50423/280/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

SITRAG TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 25, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 63.673.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2001, vol. 555, fol. 82, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(50428/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

SKYLAND II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

*Minutes of the Extraordinary General Meeting of the Shareholders in the company limited by shares SKYLAND II, S.à r.l.
held on the 12th June 2001 at 13.00 hours at the offices of the company*

Attendance list

Shareholder	Signature	Number of	
		Shares	Votes
BREEVAST N.V.	Signature	155,091	155,091
BREEVAST EXPLOITATIE MAATSCHAPPIJ B.V. (represented by virtue of the attached powers of attorney)	Signature	1	1

The Meeting appoints Stephen Hutchings to be Chairperson of the Meeting.

The Chairperson requests Eimear Crowley to keep minutes of the Meeting.

The Chairperson opens the Meeting and establishes that the entire issued and subscribed for capital is represented at the meeting. As a consequence, this Meeting may adopt valid resolutions provided unanimously, even though not all formalities in connection with the convocation of the Meeting have been met.

The Chairperson states that, according to the Shareholders Register of the Company, no usufruct or pledges have been created on the shares, and that no registered depository receipts of shares have been issued with the co-operation of the Company.

The Chairperson proceeds to deal with the following agenda:

1. to accept the resignation of INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. as Manager of the Company, effective as per 12th June 2001;

2. to discharge and release INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. from liability for their management of the Company over the past financial years;

3. to indemnify and hold harmless INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. against any and all claims regarding the manner in which INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. conducted and performed the business of the Company during the years that the management services were rendered;

4. to appoint EQUITY TRUST (LUXEMBOURG) S.A. as Manager of the Company, effective as per 12th June 2001;

First resolution

The General Meeting resolves unanimously to accept the resignation of INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. as Manager of the Company, effective as per 12th June 2001.

Second resolution

The General Meeting resolves unanimously to discharge and release INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. from liability for their management of the Company over the past financial years.

Third resolution

The General Meeting resolves unanimously to indemnify and hold harmless INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. against any and all claims regarding the manner in which INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. conducted and performed the business of the Company during the years that the management services were rendered.

Fourth resolution

The General Meeting resolves unanimously to appoint EQUITY TRUST (LUXEMBOURG) S.A. as Manager of the Company, effective as per 12th June 2001.

There being no further business to come before the meeting, on motion duly made and seconded, the meeting was closed.

S. Hutchings / E. Crowley
Chairperson / Secretary

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 29, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50430/000/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

SKYLAND III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

*Minutes of the Extraordinary General Meeting of the Shareholders in the company limited by shares Skyland III S.à r.l.
held on the 12th June 2001 at 13.00 hours at the offices of the Company*

Attendance list

Shareholder	Signature	Number of	
		Shares	Votes
BREEVAST N.V.....	Signature	155,091	155,091
BREEVAST EXPLOITATIE MAATSCHAPPIJ B.V..... (represented by virtue of the attached powers of attorney)	Signature	1	1

The Meeting appoints Stephen Hutchings to be Chairperson of the Meeting.

The Chairperson requests Eimear Crowley to keep minutes of the Meeting.

The Chairperson opens the Meeting and establishes that the entire issued and subscribed for capital is represented at the meeting. As a consequence, this Meeting may adopt valid resolutions provided unanimously, even though not all formalities in connection with the convocation of the Meeting have been met.

The Chairperson states that, according to the Shareholders Register of the Company, no usufruct or pledges have been created on the shares, and that no registered depository receipts of shares have been issued with the co-operation of the Company.

The Chairperson proceeds to deal with the following agenda:

1. to accept the resignation of INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. as Manager of the Company, effective as per 12th June 2001;
2. to discharge and release INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. from liability for their management of the Company over the past financial years;
3. to indemnify and hold harmless INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. against any and all claims regarding the manner in which INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. conducted and performed the business of the Company during the years that the management services were rendered;
4. to appoint EQUITY TRUST (LUXEMBOURG) S.A. as Manager of the Company, effective as per 12th June 2001;

First resolution

The General Meeting resolves unanimously to accept the resignation of INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. as Manager of the Company, effective as per 12th June 2001.

Second resolution

The General Meeting resolves unanimously to discharge and release INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. from liability for their management of the Company over the past financial years.

Third resolution

The General Meeting resolves unanimously to indemnify and hold harmless INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. against any and all claims regarding the manner in which INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. conducted and performed the business of the Company during the years that the management services were rendered.

Fourth resolution

The General Meeting resolves unanimously to appoint EQUITY TRUST (LUXEMBOURG) S.A. as Manager of the Company, effective as per 12th June 2001.

There being no further business to come before the meeting, on motion duly made and seconded, the meeting was closed.

S. Hutchings / E. Crowley
Chairperson / Secretary

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 29, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50431/000/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL HEINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 45.636.

Le bilan de la société au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 47, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(50436/794/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL HEINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 45.636.

Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 47, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(50437/794/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL HEINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 45.636.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 47, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(50438/794/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

**STOLL MAITRE MATELASSIER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. SLEEPSYSTEMS).**

Siège social: Leudelange.
R. C. Luxembourg B 25.072.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 49, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

STOLL MAITRE MATELASSIER, S.à r.l.

Signature

(50447/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

SKYLAND IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

Minutes of the Extraordinary General Meeting of the Shareholders in the company limited by shares Skyland IV S.à r.l. held on the 12th June 2001 at 13.00 hours at the offices of the Company

Attendance list

<i>Shareholder</i>	<i>Signature</i>	<i>Number of</i>	
		<i>Shares</i>	<i>Votes</i>
BREEVAST N.V.....	Signature	155,091	155,091
BREEVAST EXPLOITATIE MAATSCHAPPIJ B.V.....	Signature	1	1
(represented by virtue of the attached powers of attorney)			

The Meeting appoints Stephen Hutchings to be Chairperson of the Meeting.

The Chairperson requests Eimear Crowley to keep minutes of the Meeting.

The Chairperson opens the Meeting and establishes that the entire issued and subscribed for capital is represented at the meeting. As a consequence, this Meeting may adopt valid resolutions provided unanimously, even though not all formalities in connection with the convocation of the Meeting have been met.

The Chairperson states that, according to the Shareholders Register of the Company, no usufruct or pledges have been created on the shares, and that no registered depository receipts of shares have been issued with the co-operation of the Company.

The Chairperson proceeds to deal with the following agenda:

1. to accept the resignation of INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. as Manager of the Company, effective as per 12th June 2001;
2. to discharge and release INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. from liability for their management of the Company over the past financial years;
3. to indemnify and hold harmless INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. against any and all claims regarding the manner in which INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. conducted and performed the business of the Company during the years that the management services were rendered;
4. to appoint EQUITY TRUST (LUXEMBOURG) S.A. as Manager of the Company, effective as per 12th June 2001.

First resolution

The General Meeting resolves unanimously to accept the resignation of INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. as Manager of the Company, effective as per 12th June 2001.

Second resolution

The General Meeting resolves unanimously to discharge and release INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. from liability for their management of the Company over the past financial years.

Third resolution

The General Meeting resolves unanimously to indemnify and hold harmless INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. against any and all claims regarding the manner in which INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. conducted and performed the business of the Company during the years that the management services were rendered.

Fourth resolution

The General Meeting resolves unanimously to appoint EQUITY TRUST (LUXEMBOURG) S.A. as Manager of the Company, effective as per 12th June 2001.

There being no further business to come before the meeting, on motion duly made and seconded, the meeting was closed.

S. Hutchings / E. Crowley

Chairperson / Secretary

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 29, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50432/000/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

**SOCIETE DE GESTION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT CAPITAL GESTION S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 24.545.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale en date du 31 mars 1999, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2001.

(50439/007/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

**SOFIRO, SOCIETE DE FINANCEMENT INTERNATIONAL DE ROSARIO S.A.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 3.489.

Par décision de l'Assemblée générale ordinaire du 14 mai 2001, le mandat du Commissaire aux comptes a été renouvelé pour la durée d'un an, jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire de l'an 2002.

Le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit:

FINANCIERE DE ROSARIO, siège social: 60, rue de Londres, F-75008 Paris, M. Jean-François Michaud, Directeur Général de FINANCIERE DE ROSARIO, adresse professionnelle, 60, rue de Londres, F-75008 Paris et M. Pierre Michaud, Président du Conseil d'Administration de FINANCIERE DE ROSARIO, adresse professionnelle, 60, rue de Londres, F-75008 Paris.

Le commissaire aux comptes est Mme Marie-Claire Zehren, employée de banque, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 août 2001.

Pour SOFIRO, SOCIETE DE FINANCEMENT INTERNATIONAL DE ROSARIO S.A.

Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

C. Day-Royemans / G. Baumann

- / Attaché de direction

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 52, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50440/006/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

SOFIGEST, Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.500,- EUR.

Siège social: L-5772 Weiler-la-Tour, 14, rue de Hassel.

R. C. Luxembourg B 76.774.

Société à responsabilité limitée constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 26 juin 2000, acte publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 833 du 14 novembre 2000.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 46, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2001.

SOFIGEST

Société à responsabilité limitée

Signature

(50443/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

BONSTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 80.801.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale des Actionnaires de la société tenue à Luxembourg en date du 26 avril 2001 que: Le siège social de la société a été transféré du 5, place du Théâtre L-2613 Luxembourg au 121, avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 56, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50560/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

SOLEX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 6, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 72.411.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 25, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale du 20 juillet 2001

Le mandat des trois administrateurs Maître Albert Wildgen, Maître Tessa Stocklausen et Maître Pierre Metzler est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Le mandat du commissaire aux comptes, KPMG Audit, est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2001.

(50444/280/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

S.M. & C. S.A., SPORTS MANAGEMENT & CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 34.236.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg
en date du 3 août 2001 à 9.30 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que Monsieur Vincent Stavaux, demeurant au 12/5, place Riva Bella à Braine-l'Alleud (Belgique) a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Luxembourg, le 3 août 2001.

Pour S.M. & C S.A., SPORTS MANAGEMENT & CONSULTING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 49, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50446/768/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

SWISS LIFE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2347 Luxembourg, 1, rue du Potager.
R. C. Luxembourg B 22.663.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 20, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2001.

L. Berg

Directeur Organisation Interne

Signatures

(50448/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

THE STEAMSHIP MUTUAL UNDERWRITING ASSOCIATION (EUROPE) LIMITED.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 56.669.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 27 mars 2001 à 12.30 heures

Cinquième résolution

Le siège social de la société a été transféré au 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

C. Weber

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 52, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50457/253/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

TCT THE CAR TRANSPORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 30.654.

Transfer of shares

Between the undersigns

We have agreed the following: Mr Manson Andrew living at Higher Still, Buckland Newton, Dorchester, Dorset, England. DT2 7BZ assign his shares, under the normal guaranties and conform with law, which he has in the society TCT THE CAR TRANSPORT, S.à r.l., created according act deed executed and authenticated by notary Christine Doerner in Bettembourg and date 7 August 1997 published in Mémorial C 1997 page 30.654, in Luxembourg, and all his rights, who he has, in this society to Mr Holcher Joseph, 18, rue du Village, L-3311 Abweiler, who accepts this parts.

In consequence Mr Holcher Joseph will be, hereby holder of the assigned parts his is surrogated with all rights of 500 shares.

This assignment is agreed and accepted for the price of 150,000 LUF (one hundred and fifty thousand LUF) this payment has to be done before the act of the society is changed by notary Christine Doerner, proved by transfer-receipt to the NatWest Bank, 2 Hendford, Yeovil, Somerset, England. Account NR 40593975 Sort Code 60 24 37 of Mr A. Manson.

Mr Holcher Joseph in his qualification and occupation as Gerant Technique of the society THE CAR TRANSPORT, S.à r.l., gives his consent to this transfer of shares.

Made in Dorchester, in two exemplars, the 25 May 2001.

Read and approved

Valid for transfer of shares

M. Andrew

Witnessed by

M. Legg

Read and approved

Valid for acceptation of shares

J. Holcher

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 7 août 2001, vol. 320, fol. 73, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Transfert de parts

Entre les soussignés a été convenu ce qui suit:

M. Holcher Jos habitant à L-3311 Abweiler, 18, rue du Village, vent 50% (cinquante pour cent) de ses parts, sous les garanties normaux et conforme avec la loi, lesquels il a dans la société TCT THE CAR TRANSPORT, S.à r.l., créé suivant acte exécutée et certifié par la notaire Christine Doerner à Bettembourg et en date du 7 août 1997, publiés dans le Mémorial C 1997 page 30654, à Luxembourg, avec tous ses droits qu'il en résultent, dans cette société à M. Dos Santos Marcelino Manuel, 17, rue du Claire-Chaine, L-4061 Esch-sur-Alzette, qui accepte ces parts.

M. Dos Santos apporte comme paiement de ces parts 150.000,- LUF qui seront utilisées comme garanties sur un compte bloqué pour l'autorisation de Transport d'un camion.

M. Holcher Joseph dans sa qualification et occupation (et propriétaire de 100% des parts de la Société) comme Technique Gérant de la société THE CAR TRANSPORT, S.à r.l., donne son consentement à ce transfert de parts.

Fait à Abweiler, dans quatre exemplaires, le 26 juillet 2001.

Lu et approuvé

Valide pour transfert de parts

J. Holcher

Lu et approuvé

Valide pour approbation de parts

M. Dos Santos

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 31 juillet 2001, vol. 320, fol. 68, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(50451/000/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

UNI-VALEURS GESTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 25.152.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale en date du 2 mars 1999 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2001.

(50459/007/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

TEUTONIA FINANCE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 52.894.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 44, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 août 2001.

TEUTONIA FINANCE LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Administrateurs

(50453/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 47.852.

Minutes of the Extraordinary General Meeting of the Shareholders in the company limited by shares THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A. held on the 26th July 2001 at 14.00 hours at the offices of the company

Attendance list

<i>Shareholder</i>	<i>Signature</i>	<i>Number of</i>	
		<i>Shares</i>	<i>Votes</i>
EQUITY TRUST (LUXEMBOURG) S.A.	Signatures	63	63
VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A.	Signatures	62	62

The Meeting appoints Stephen Hutchings to be Chairman of the Meeting.

The Chairman requests Eimear Crowley to keep minutes of the Meeting.

The Chairman opens the Meeting and establishes that the entire issued and subscribed for capital is represented at the meeting. As a consequence, this Meeting may adopt valid resolutions provided unanimously, even though not all formalities in connection with the convocation of the Meeting have been met.

The Chairman states that, according to the Shareholders Register of the Company, no usufruct or pledges have been created on the shares, and that no registered depository receipts of shares have been issued with the co-operation of the Company.

The Chairperson proceeds to deal with the following agenda:

1. to accept the resignation of Selena Gibson as Director of the Company, effective as per 26th July 2001;
2. to discharge and release Selena Gibson from liability for her management of the Company over the past financial years;
3. to indemnify and hold harmless Selena Gibson against any and all claims regarding the manner in which Selena Gibson conducted and performed the business of the Company during the years that the management services were rendered;
4. to appoint Claude Beffort, Christian Tailleux and Jean Jacques Druart as additional Directors of the Company, effective as per 26th July 2001;
5. to remove Elaine Fernandes as authorised signatory of the Company.

These motions are put to the vote and are carried unanimously.

First resolution

The General Meeting resolves unanimously to accept the resignation of Selena Gibson as Director of the Company, effective as per 26th July 2001.

Second resolution

The General Meeting resolves unanimously to discharge and release Selena Gibson from liability for their management of the Company over the past financial years.

Third resolution

The General Meeting resolves unanimously to indemnify and hold harmless Selena Gibson against any and all claims regarding the manner in which Selena Gibson conducted and performed the business of the Company during the years that the management services were rendered.

Fourth resolution

The General Meeting resolves unanimously to appoint Claude Beffort, Christian Tailleux and Jean Jacques Druart as additional Directors of the Company, effective as per 26th July 2001.

Fifth resolution

The General Meeting resolves unanimously to remove Elaine Fernandes as authorised signatory of the Company.

There being no further business to come before the meeting, on motion duly made and seconded, the meeting was closed.

S. Hutchings / E. Crowley

Chairperson / Secretary

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 29, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50458/000/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 47.765.

—
*Minutes of the Extraordinary General Meeting of the Shareholders
held on the 26th July 2001 at 13.00 hours at the offices of the Company*

Attendance list

<i>Shareholder</i>	<i>Signature</i>	<i>Number of</i>	
		<i>Shares</i>	<i>Votes</i>
EQUITY TRUST (LUXEMBOURG) S.A.	Signatures	63	63
THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A.	Signatures	62	62

The Meeting appoints Stephen Hutchings to be Chairman of the Meeting.

The Chairman requests Eimear Crowley to keep minutes of the Meeting.

The Chairman opens the Meeting and establishes that the entire issued and subscribed for capital is represented at the meeting. As a consequence, this Meeting may adopt valid resolutions provided unanimously, even though not all formalities in connection with the convocation of the Meeting have been met.

The Chairman states that, according to the Shareholders Register of the Company, no usufruct or pledges have been created on the shares, and that no registered depository receipts of shares have been issued with the co-operation of the Company.

The Chairperson proceeds to deal with the following agenda:

1. to accept the resignation of Selena Gibson as Director of the Company, effective as per 26th July 2001;
 2. to discharge and release Selena Gibson from liability for her management of the Company over the past financial years;
 3. to indemnify and hold harmless Selena Gibson against any and all claims regarding the manner in which Selena Gibson conducted and performed the business of the Company during the years that the management services were rendered;
 4. to appoint Claude Beffort, Christian Tailleur and Jean Jacques Druart as additional Directors of the Company, effective as per 26th July 2001;
 5. to remove Elaine Fernandes as authorised signatory of the Company.
- These motions are put to the vote and are carried unanimously.

First resolution

The General Meeting resolves unanimously to accept the resignation of Selena Gibson as Director of the Company, effective as per 26th July 2001.

Second resolution

The General Meeting resolves unanimously to discharge and release Selena Gibson from liability for her management of the Company over the past financial years.

Third resolution

The General Meeting resolves unanimously to indemnify and hold harmless Selena Gibson against any and all claims regarding the manner in which Selena Gibson conducted and performed the business of the Company during the years that the management services were rendered.

Fourth resolution

The General Meeting resolves unanimously to appoint Claude Beffort, Christian Tailleur and Jean Jacques Druart as additional Directors of the Company, effective as per 26th July 2001.

Fifth resolution

The General Meeting resolves unanimously to remove Elaine Fernandes as authorised signatory of the Company.

There being no further business to come before the meeting, on motion duly made and seconded, the meeting was closed.

S. Hutchings / E. Crowley
Chairperson / Secretary

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, vol. 556, fol. 29, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50464/000/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

UNIVEX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 6, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 72.412.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2001, vol. 556, fol. 25, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale du 20 juillet 2001

Le mandat des trois administrateurs Maître Albert Wildgen, Maître Tessa Stocklausen et Monsieur Salim Philippe Helou est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Le mandat du commissaire aux comptes, KPMG Audit, est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2001.

(50460/280/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

WESTON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 51.081.

*Minutes of the Annual General Meeting of the Shareholders
held on the 1st June 2001 at 14.00 hours at the offices of the Company*

Attendance list

<i>Shareholder</i>	<i>Signature</i>	<i>Number of</i>	
		<i>Shares</i>	<i>Votes</i>
SAGE TRUST COMPANY LIMITED		1,249	1,249
FORT TRUST COMPANY LIMITED		1	1

The Meeting appoints Stephen Hutchings to be Chairman of the Meeting.

The Chairman requests Eimear Crowley to keep minutes of the Meeting.

The Chairman opens the Meeting and establishes that the entire issued and subscribed for capital is represented at the meeting. As a consequence, this Meeting may adopt valid resolutions provided unanimously, even though not all formalities in connection with the convocation of the Meeting have been met.

The Chairman states that, according to the Shareholders Register of the Company, no usufruct or pledges have been created on the shares, and that no registered depository receipts of shares have been issued with the co-operation of the Company.

The Chairperson proceeds to deal with the following agenda:

1. to accept the resignation of Stephen Hutchings, Eimear Crowley as Directors of the Company and INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. as Managing Director of the Company, effective as per 1st June 2001;
2. to discharge and release Stephen Hutchings, Eimear Crowley and INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. from liability for their management of the Company over the past financial years;
3. to indemnify and hold harmless Stephen Hutchings, Eimear Crowley and INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. against any and all claims regarding the manner in which Stephen Hutchings, Eimear Crowley and INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. conducted and performed the business of the Company during the years that the management services were rendered;
4. to appoint EQUITY TRUST (LUXEMBOURG) S.A., VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A. and THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A., as Director of the Company and EQUITY TRUST (LUXEMBOURG) S.A. as Managing Director of the Company, effective as per 1st June 2001;
5. to postpone the approval of the December 31st 2000 Financial Statements of the Company to a later date to be determined by the directors of the Company upon finalisation of the accounts of the Company;
6. to reappoint CHURCHILL & CO. as auditors to the Company;
7. miscellaneous.

These motions are put to the vote and are carried unanimously.

First resolution

The General Meeting resolves unanimously to accept the resignation of Stephen Hutchings, Eimear Crowley as Directors of the Company and INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. as Managing Director of the Company, effective as per 1st June 2001.

Second resolution

The General Meeting resolves unanimously to discharge and release Stephen Hutchings, Eimear Crowley and INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. from liability for their management of the Company over the past financial years.

Third resolution

The General Meeting resolves unanimously to indemnify and hold harmless Stephen Hutchings, Eimear Crowley and INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. against any and all claims regarding the manner in which Stephen Hutchings,

Eimear Crowley and INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. conducted and performed the business of the Company during the years that the management services were rendered.

Fourth resolution

The General Meeting resolves unanimously to appoint EQUITY TRUST (LUXEMBOURG) S.A., THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A. and VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A., as Directors of the Company and EQUITY TRUST (LUXEMBOURG) S.A. as Managing Director of the Company, effective as per 1st June 2001.

Fifth resolution

The General Meeting resolves unanimously to postpone the approval of the December 31st 2000 Financial Statements of the Company to a later date to be determined by the directors of the Company upon finalisation of the accounts of the Company.

Sixth resolution

The General Meeting resolves unanimously to reappoint CHURCHILL & CO. as auditors to the Company.

There being no further business to come before the meeting, on motion duly made and seconded, the meeting was closed.

S. Hutchings / E. Crowley
Chairperson / Secretary

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2001, vol. 554, fol. 90, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50465/000/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

UPAFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 51, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 50.830.

Le bilan au 31 décembre 2000 et l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2001, enregistrés à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 53, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2001.

Signature.

(50461/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

UPAFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 51, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 50.830.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue à Luxembourg le 29 juin 2001

L'Assemblée est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Giorgio Brunelli.

L'Assemblée nomme Monsieur Giuseppe Tommasi, Scrutateur et désigne Madame Rose-Sylvie Biondi, Secrétaire tous présents et acceptant.

Le Président explique que, pour des raisons administratives, l'Assemblée n'a pas pu se tenir aux heures et dates prévues dans les statuts.

Le Président constate qu'il résulte d'une liste de présence signée par les mandataires des Actionnaires que l'intégralité du capital social est présente ou représentée, de sorte que la présente Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son Ordre du Jour, même en l'absence de convocations préalables, tous les Actionnaires se reconnaissant dûment informés de l'ordre du jour.

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.

2. Présentation et approbation du Bilan et du Compte de profits et pertes au 31 décembre 2000.

3. Affectation du résultat de l'exercice.

4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes.

5. Décision à prendre quant à l'article 100 sur les sociétés commerciales.

Monsieur le Président donne lecture des rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes et fournit des détails explicatifs au sujet du Bilan, du Compte de profits et pertes et des Annexes soumis à la présente Assemblée.

Ensuite et après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Approbation des rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes.

Deuxième résolution

Approbation du Bilan, du Compte de profits et pertes et des Annexes au 31 décembre 2000 tels qu'ils ont été établis par le Conseil d'Administration.

Troisième résolution

Décision de reporter à nouveau la perte de l'exercice, qui s'élève à:

- Perte à reporter -9.603 USD

Quatrième résolution

Décharge de leur gestion est donnée aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes.

Cinquième résolution

Décision est prise de continuer les activités de la société malgré la perte réalisée.

Aucun autre sujet n'étant abordé et personne n'ayant d'objection, le Président lève la séance à 11.30 heures.

Le Secrétaire donne lecture du présent procès-verbal.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Scrutateur / Le Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 53, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50462/000/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

UPDATE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 19, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 66.269.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 7 août 2000, vol. 556, fol. 51, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2001.

Signature.

(50463/507/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

WIRLY-I.I. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 62.106.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2001, vol. 554, fol. 43, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

WIRLY-I.I. S.A.

Signatures

Administrateurs

(50468/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

CRI-CRI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4081 Esch-sur-Alzette, 28A, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 67.831.

RECTIFICATIF

La convention de domiciliation du 29 décembre 2000 suivant laquelle CRI-CRI, S.à r.l., a élu domicile en l'Etude de M^e Gilbert Hellenbrand pour une durée illimitée a été conclue entre 1) la société CRI-CRI, S.à r.l., et Madame Christiane Onderwater-Pougin, indépendante, demeurant à L-4482 Belvaux, 6, rue Henry Grey et, 2) M^e Gilbert Hellenbrand, avocat à la Cour, demeurant à L-4081 Esch-sur-Alzette, 28A, rue Dicks.

Luxembourg, le 3 août 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Par mandat

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 47, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50590/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

WIARG INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 36.815.

Le bilan au 30 septembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 44, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

WIARG INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

(50466/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

WIARG INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 36.815.

Le bilan au 30 septembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 44, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

WIARG INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

(50467/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

XERIUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 68.095.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 décembre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 225 du 1^{er} avril 1999.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 53, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

XERIUM S.A.

Signature

(50471/250/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

XERIUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 68.095.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 décembre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 225 du 1^{er} avril 1999.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 53, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

XERIUM S.A.

Signature

(50470/250/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

XERIUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 68.095.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 28 juin 2001

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée que:

- L'assemblée a décidé d'accepter la démission de THEMIS AUDIT LIMITED en tant que commissaire aux comptes et qu'il soit déchargé pour l'exercice de sa fonction.

- L'assemblée a décidé de nommer ERNST & YOUNG (LUXEMBOURG) en tant que nouveau commissaire aux comptes de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2001.

XERIUM S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 53, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50469/250/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2001.

A PETZEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Uebersyren.

R. C. Luxembourg B 39.218.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 47, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

(50507/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

AFFORD HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 20.965.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 16 novembre 2000

La cooptation de Mademoiselle Carole Caspari, employée privée, 159, Mühlenweg à L-2155 Luxembourg en tant qu'Administrateur en remplacement de Madame Yolande Johanns, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2001.

Certifié sincère et conforme

AFFORD HOLDINGS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 44, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50515/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

AGRI-TECH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 43.470.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 58, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2001.

AGRI-TECH S.A.

Signature

(50519/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

ALIF, Société Anonyme.

Siège social: L-2555 Luxembourg, 39, rue de Strassen.

R. C. Luxembourg B 75.016.

Il résulte d'une lettre recommandée du 23 juillet 2001 annexée à la présente, que la société BUREAU MODUGNO, S.à r.l., a donné sa démission comme commissaire aux comptes de la société ALIF, Société Anonyme avec effet immédiat au 23 juillet 2001.

Esch-sur-Alzette, le 6 août 2001.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 août 2001, vol. 320, fol. 71, case 12/1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur: Signature.

(50521/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

ACTIO, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 60.409.

L'assemblée générale ordinaire du 4 juillet 2001 a décidé de modifier la devise du capital de la société pour le libeller non plus en FRF mais en EUR et de modifier en conséquence:

1.- Les paragraphes cinq, six, neuf et douze de l'article 5 des statuts pour leur donner la teneur suivante:

paragraphe 5: 'Le capital initial de la Société était de FRF 230.000,- entièrement libéré et représenté par 200 actions du compartiment Actio - Regularité Plus, sans désignation de valeur nominale.'

paragraphe 6: 'Le capital minimum de la Société est l'équivalent en EUR de cinquante millions de Francs luxembourgeois (LUF 50.000.000,-) et doit être atteint dans les six mois suivant l'inscription de la Société sur la liste officielle des organismes de placement collectif.'

paragraphe 9: 'Pour déterminer le capital de la Société, les avoirs nets correspondant à chaque compartiment seront, s'ils ne sont pas exprimés en EUR, convertis en EUR et le capital sera égal au total des avoirs nets de tous les compartiments. Le capital consolidé de la Société sera exprimé en EUR.'

paragraphe 12 (première phrase): 'Le conseil d'administration a le pouvoir de prendre l'une ou l'autre des décisions sus-mentionnées si les actifs nets du ou des compartiment(s) à liquider ou à fusionner deviennent inférieurs à l'équivalent en EUR de FRF 20 millions ou l'équivalent dans la devise comptable du compartiment concerné.'

2.- la dernière phrase du paragraphe C de l'article 23 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

'Les avoirs nets de la Société sont égaux à l'ensemble des avoirs nets de tous les compartiments, la consolidation étant faite en EUR.'

ACTIO SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 56, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50510/006/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

AGENCE J. FRIEDRICH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 3, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 55.711.

Par résolution de l'associé unique du 30 juillet 2001, le siège de la société AGENCE J. FRIEDRICH, S.à r.l., est transféré de son adresse actuelle 46, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg à 3, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg avec date d'effet au 30 juillet 2001.

Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour la société

LA SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE, S.à r.l.

C. Dax

Associé-Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2001, vol. 556, fol. 37, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50518/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

ALMASA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 14.210.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 31 mai 2000

- La cooptation de Mademoiselle Carole Caspari, employée privée, demeurant au 159, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg en tant qu'Administrateur en remplacement de Madame Yolande Johanns, démissionnaire est ratifiée.

- Les mandats d'Administrateur de Messieurs Carlo Schlessler, licencié en sciences économiques et diplômé en hautes études fiscales, demeurant au 72, rue Dr. Joseph Peffer, L-2319 Howald et de François Mesenburg, employé privé, demeurant au 95, rue Principale, L-6833 Biver ainsi que de Mademoiselle Carole Caspari, employée privée, demeurant au 159, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

- Le mandat du Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, 25A, boulevard Royal, L-2086 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

- Madame Corine Bitterlich, conseiller juridique, demeurant au 29, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg est nommée en tant qu'Administrateur supplémentaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

Certifié sincère et conforme

ALMASA HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 44, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50523/795/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

AFOREST LUX, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4289 Esch-sur-Alzette, Domaine Schlassgoart, bâtiment 4.

R. C. Luxembourg B 68.705.

Extrait des décisions des associés du 23 juillet 2001

L'associé unique procède à l'adaptation des statuts à l'euro d'après les modalités suivantes avec effet au 1^{er} janvier 2002:

Le capital social de 500.000,- francs est converti par application du cours légal en 12.394,68 euros. Le capital social est augmenté de 605,32 euros, prélevés sur la réserve légale, pour être porté à 13.000,- euros.

En conséquence, l'article 5 des statuts aura la teneur suivante:

'Le capital social entièrement libéré est fixé à treize mille (13.000,-) euros, divisé en cinq cents parts sociales de 26,- euros chacune.

Le capital social a été souscrit par la comparante.'

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 47, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50517/603/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

AFOREST LUX, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4289 Esch-sur-Alzette, Domaine Schlassgoart, bâtiment 4.

R. C. Luxembourg B 68.705.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

(50516/603/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

AMERITECH LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: LUF 370.000.000.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 62.200.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 53, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 1^{er} août 2001

Sont nommés gérants, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

Signatures de catégorie A:

- M. Loyd Kelley, demeurant à Waterloo (Belgique);
- M. John Gibson, demeurant à San Antonio, Texas (U.S.A.);
- Mme Kristin J. Blomquist, demeurant à San Antonio, Texas (U.S.A.).

Signatures de catégorie B:

- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Claude Zimmer, licencié en sciences économiques, demeurant à Luxembourg.

Luxembourg, le 8 août 2001.

Signature.

(50524/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

AKIRA HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 64.084.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 58, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2001.

AKIRA HOLDING S.A.

Signature

(50520/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

AMERICAN COFFEE INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. PANAFRICAN HANDICRAFTS S.A.).

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 12.619.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 39, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AMERICAN COFFEE INVESTMENT HOLDING S.A.

Signature

Un administrateur

(50525/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

ANCIENS ATELIERS HARY HAAGEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8069 Bertrange, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 19.287.

Décisions des associés du 10 mai 2001

Les associés procèdent à l'adaptation des statuts à l'euro d'après les modalités suivantes, avec effet au 1^{er} janvier 2002: Le capital social de 1.200.000,- francs est converti en 29.747,22 euros. Le capital social est augmenté de 252,78 euros, prélevés sur les bénéfices reportés, pour être porté à 30.000,- euros.

En conséquence, la première phrase de l'article 6 des statuts sera modifiée comme suit:

«Le capital social est fixé à trente mille (30.000,-) euros, représenté par cent vingt (120) parts sociales de deux cent cinquante (250) euros chacune, entièrement libérées.»

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 47, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50526/603/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

C.P.O. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 31.895.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 26 mars 2001

- Les mandats d'Administrateur de Monsieur Jean-Robert Bartolini, D.E.S.S., demeurant au 20, rue Woiwer, L-4687 Differdange, Monsieur Jean-Paul Reiland, employé privé, demeurant 24, rue Jean Engel, L-7793 Bissen, Monsieur Alain Renard, employé privé, demeurant au 17, rue Eisenhower, L-8321 Olm, et Mademoiselle Carole Caspari, employée privée, demeurant au 159, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg, sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

- Le mandat de la société FIN-CONTRÔLE S.A., Société Anonyme, 25A, boulevard Royal, L-2086 Luxembourg, en tant que Commissaire aux Comptes est reconduit pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Certifié sincère et conforme

C.P.O. INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 44, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50589/795/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

APAMONDE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2667 Luxembourg, 35-37, rue Verte.
R. C. Luxembourg B 35.449.

—
Extrait des décisions des associés du 30 juillet 2001

Les associés procèdent à l'adaptation des statuts à l'euro d'après les modalités suivantes avec effet au 1^{er} janvier 2002:
Le capital social de 1.000.000,- francs est converti par application du cours légal en 24.789,35 euros. Le capital social est augmenté de 210,65 euros, prélevés sur les bénéfices reportés, pour être porté à 25.000,- euros.

En conséquence, l'article 5 des statuts sera remplacé par le texte suivant:

«Le capital social entièrement libéré est fixé à vingt-cinq mille (25.000,-) euros, divisé en mille (1.000) parts sociales de 25,- euros chacune.

Ces parts ont été souscrites et libérées comme suit:

1. par la société anonyme holding EUROCLEG, neuf cent soixante-dix parts	970
2. par Monsieur Eric Walgraef, trente parts	30
Total: mille parts	1.000»

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 47, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50528/603/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

APAMONDE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2667 Luxembourg, 35-37, rue Verte.
R. C. Luxembourg B 35.449.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

(50529/603/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

APAMONDE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2667 Luxembourg, 35-37, rue Verte.
R. C. Luxembourg B 35.449.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 47, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

(50530/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

DEXIA EMERGING FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 58.856.

—
Suite aux décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2001, le Conseil d'Administration se compose comme suit:
- M. Marc-André Bechet, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d' Esch, L-2953 Luxembourg

- M. Daniel Kuffer, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

- M. François Pauly, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

- M. Joost Rieter, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

- M. Philippe Verfaillie, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

- M. Frank N. Wagener, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

Pour DEXIA EMERGING FUNDS, SICAV

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 56, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50596/006/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

ANGLO-DUTCH INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital: 12.500 EUR.**Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 80.881.

Suite à la résolution de l'associé unique de la société tenue en date du 18 juillet 2001 il a été décidé de nommer Madame Yannick Poos demeurant 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg en tant que nouvelle gérante de la société en remplacement de Monsieur Wayne Tallowin et ce à partir du 1^{er} juillet 2001.

G. Becquer

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2001, vol. 556, fol. 51, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50527/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

ARBEL INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 36.797.*Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting of February 1st, 2000*

- Mrs Carole Caspari, employée privée, residing 159, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg be appointed as an additional Director. Her mandate will lapse at the Annual General Meeting of 2002.

For true copy

ARBEL INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signature / Signature

Director / Director

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 44, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50531/795/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

AVALANCHE S.A., Société Anonyme.Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 47.935.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 6 août 2001, vol. 556, fol. 47, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2001.

(50541/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

COMPAGNIE FINANCIERE CELESTE S.A., Société Anonyme.Siège social: L-1475 Luxembourg, 1, rue du Saint Esprit.
R. C. Luxembourg B 72.092.*Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 24 mars 2000*

Présents à la réunion:

- Monsieur Arthur Dela

- Monsieur Christophe Saint-Yves

Le Conseil d'Administration constate que la majorité des Administrateurs sont présents ou représentés, et que dès lors, l'ordre du jour peut être valablement discuté:

Ordre du jour:

Nomination de l'administrateur délégué

Après en avoir délibéré, les Administrateurs ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Suivant l'autorisation préalable donnée par les actionnaires de la société, Arthur Dela est désigné administrateur-délégué de la société, avec pouvoir de signature unique.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Signé: A. Dela, C. Saint-Yves.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2001, vol. 540, fol. 99, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(50583/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

ARLTON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 51.295.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 57, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

G. Schneider / J. Pirrotte

Administrateur / Administrateur

(50538/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

ARLTON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 51.295.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 57, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

G. Schneider / J. Pirrotte

Administrateur / Administrateur

(50537/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

ARLTON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 51.295.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 juillet 2001 que, conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, le capital social a été converti de francs luxembourgeois en euros avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001.

Par application du taux de conversion de 1,- EUR=40,3399 LUF, le capital social de LUF 24.650.000,- est ainsi converti en EUR 611.057,54.

En conséquence, tous les autres postes du bilan sont convertis en euros aux taux officiels.

Le délai de cinq ans pour augmenter le capital en vertu du capital autorisé étant dépassé, il n'y a pas lieu de procéder à la conversion du capital autorisé, les alinéas à ce sujet doivent être abrogés.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura la teneur suivante avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001:«

«**Premier alinéa.** Le capital souscrit est fixé à six cent onze mille cinquante-sept euros et cinquante-quatre cents (EUR 611.057,54) représenté par vingt-quatre mille six cent cinquante (24.650) actions sans désignation de valeur nominale.»

Les alinéas trois et suivants concernant le capital autorisé sont abrogés.

Luxembourg, le 31 juillet 2001.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

G. Schneider / J. Pirrotte

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 57, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50536/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

BA PARTNERS SANTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.-P. Pescatore.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2001, vol. 555, fol. 45, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(50546/536/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

AWO INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 64.945.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 58, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2001.

AWO INVEST S.A.

Signatures

(50543/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

AWO INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 64.945.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 5 mars 2001

Monsieur Angelo De Bernardi, Madame Romaine Scheifer-Gillen et Madame Marie-Fiore Ries-Bonani sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Adrien Schaus est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2004.

Pour extrait sincère et conforme

AWO INVEST S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 57, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50542/545/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

**ARDEC S.A., Société Anonyme,
(anc. RAYMOND DIDIER & CIE).**

Siège social: L-1948 Luxembourg, 30, rue Louis XIV.
R. C. Luxembourg B 9.599.

Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2006, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

Conseil d'Administration

M. Claude Didier, Luxembourg, président et administrateur-délégué

M. Raymond Didier, Luxembourg, administrateur-délégué

M. Jean-Jacques Didier, Vienne.

Commissaire aux comptes

KPMG Experts Comptables, Luxembourg

Luxembourg, le 26 mai 2000 .

Pour avis sincère et conforme

Pour ARDEC S.A.

(anc. RAYMOND DIDIER & CIE)

KPMG Experts Comptables

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2001, vol. 555, fol. 56, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50532/537/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

BERENICE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.-P. Pescatore.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 556, fol. 41, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(50555/536/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

A-Z BUREAUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4761 Pétange, 1B, route de Luxembourg.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du vendredi 1^{er} juin 2001

L'an deux mille un, le 1^{er} juin à 19.00 heures, s'est tenue, au siège de la société, l'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires de la S.A. A-Z BUREAUX.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Laffut, administrateur-déléguée.

Celle-ci procède à la constitution du bureau et désigne comme scrutateur M. Collet Nicolas et comme secrétaire Mme Heyden Gisèle.

Madame la présidente constate que tous les actionnaires sont présents ou représentés et que de ce fait, il n'y a pas lieu de justifier du mode de convocation.

L'assemblée est donc parfaitement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points à l'ordre du jour.

Ordre du jour:

1. Changement du siège social de la société.

Résolution

1. Changement du siège social de la société.

Par vote spécial et séparé l'Assemblée Générale accepte le changement du siège social de la société A-Z BUREAUX S.A. à L-4761 Pétange, route de Luxembourg, n° 1B.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour l'Assemblée se clôture à 19.30 heures.

M. Laffut / N. Collet / G. Heyden

La présidente / Le scrutateur / La secrétaire

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 août 2001, vol. 320, fol. 69, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

(50544/207/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

FIPRO BETEILIGUNG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 61.465.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 56, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés.	LUF (16.886,-)
- Résultat de l'exercice	LUF 1.056.806,-
- Affectation à la réserve Légale	LUF (51.996,-)
- Report à nouveau	LUF 987.924,-

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2001.

Signature.

(50672/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

FIPRO BETEILIGUNG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 61.465.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 30 juillet 2001 que:

Suivant la procédure prévue par la loi du 10 décembre 1998, la devise d'expression du capital social de la société a été convertie du francs luxembourgeois en euro avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2000. Le capital social a également été augmenté à concurrence de EUR 2.106,48, pour le porter à EUR 250.000,- par incorporation des bénéfices reportés, sans émission d'actions nouvelles et est à présent représenté par 10.000 actions d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune.

L'article 5 alinéa 1 des statuts a été modifié en conséquence.

Luxembourg, le 6 août 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 56, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50671/802/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

BRITAX INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

H. R. Luxembourg B 66.466.

Auszug eines Beschlusses der Verwaltungsratssitzung, angenommen am 19. Juni 2000

1. Der Verwaltungsrat nimmt den Rücktritt von Herrn Scot Smith als Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft an.
2. Der Verwaltungsrat wählt, befristet bis zur nächsten Hauptversammlung, Herrn Willy Grözinger, Verwaltungsratsmitglied (Managing Director Commercial and Finance), wohnhaft in Gerichtsköppel 4A, D-35745 Herborn, als neues Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft.

Auszug eines Beschlusses der Verwaltungsratssitzung, angenommen am 27. Oktober 2000

1. Der Verwaltungsrat nimmt den Rücktritt der Herren Grant Andersen und Eric Darras als Verwaltungsratsmitglieder der Gesellschaft an.
2. Der Verwaltungsrat wählt, befristet bis zur nächsten Hauptversammlung, Herrn Steven P. Rasche, Finanzleiter (CFO), wohnhaft in 12442 Cinema Lane, St. Louis, Missouri 63127, USA, als neues Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 7. August 2001.

BRITAX INTERNATIONAL S.A.

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 61, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50564/250/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.

BRITAX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 66.466.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale tenue au Luxembourg en date du 31 juillet 2001

L'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale confirme la prorogation des mandats des administrateurs venus à expiration à l'assemblée générale en date du 19 juin 2000, statuant sur l'approbation des comptes annuels en date du 31 décembre 1999 et du 15 mars 2000.

Les administrateurs actuellement en place sont les suivants:

- 1) Monsieur Mark Ellsmore, administrateur, avec adresse professionnelle à Seton House, Warwick Technology Park, Gallows Hill, Warwick CV34 6DE, United Kingdom;
- 2) Monsieur Wally Czernakowski, administrateur, résidant à Herrenkellerstrasse 8, D-89073 Ulm, Allemagne;
- 3) Monsieur Willy Grözinger, administrateur, résidant à Gerichtsköppel 4A, D-35745 Herborn, Allemagne;
- 4) Monsieur Guy Harles, avocat, avec adresse professionnelle aux 8-10, rue Mathias Hardt, B.P. 39 L-2010 Luxembourg;
- 5) Monsieur Steven P. Rasche, directeur financier, résidant au 12442 Cinéma Lane, St. Louis, Missouri 63127, United States of America.

Ils sont nommés jusqu'à l'assemblée générale ayant à statuer sur les comptes annuels en date du 15 mars 2001.

Deuxième résolution

L'assemblée générale confirme la prorogation du mandat du commissaire venu à expiration à l'assemblée générale en date du 19 juin 2000, statuant sur l'approbation des comptes annuels en date du 31 décembre 1999 et du 15 mars 2000.

Le commissaire actuellement en place, PricewaterhouseCoopers, avec siège social au 400, route d'Esch, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg, est nommée jusqu'à l'assemblée générale ayant à statuer sur les comptes annuels en date du 15 mars 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un représentant

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 61, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50565/250/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2001.